



XVIII, 1, 170

<http://rcin.org.pl>





TRAITÉS  
DES PUISSANCES  
DE L'EUROPE

Les plus célèbres & les plus  
intéressans

Depuis celui de Passau en 1552.  
jusqu'à celui d'Aix-la-Chapelle  
en 1748.

*Pour servir d'Exercice public à Mes-  
sieurs les Pensionnaires du Collège des  
Nobles chez les PP. des Ecoles  
Pieuses de Varsovie.*



A VARSOVIE

Dans l'Imprimerie Roïale & de la Répu-  
blique chez les PP. *des Ecoles Pieuses.*

---

1760.

<http://rcin.org.pl>



A SON EXCELLENCE,  
MONSEIGNEUR

ANTOINE RENÉ  
DE VOYER

Marquis de Paulmy & d'Argenson, Vicomte de Mouzay, Baron de Crecci & autres Lieux, Chevalier, Commandeur des Ordres du Roi, Grand Croix, Chancelier & Garde des Sceaux de ceux, Royaux & Militaires, de Saint Louis, Saint Lazare, de Jerusalem, & de Notre Dame du Mont Carmel, Ministre d'Etat, Grand Baillif du Pays & Duché de Tourraine, AMBASSADEUR de S. M. T. C. auprès du Roi & de la République de Pologne.

MONSEIGNEUR

*Le sujet traité dans ce petit ouvrage, & la langue dans laquelle il est écrit, m'ont servi des motifs à le dédier à Votre Excellence.*

Le

Le premier a pour objet d'en mériter son approbation comme d'un Ministre qui a une parfaite connoissance de toutes les affaires de l'Europe & des interêts des Princes, jointe à tant de belles qualités qui font l'ornement du caractère dont Elle est revêtu, & la gloire de l'Auguste Monarque qu'Elle représente.

Le second a pour but de Lui prouver l'estime que la Nation Polonoise a de la Françoise, en comptant entre ses principales études celle de sa langue. L'exercice public, fait par la jeune Noblesse qui s'élève dans notre Collège, qu'Elle a bien voulu honorer de sa présence, en est la preuve.

Daignez donc, Monseigneur, faire un accueil favorable à cette brochure qui Vous appartient par tant de titres; & accordez Vos faveurs à ce Collège qui se flattant de tant de bontés qu'il a reçues  
de

*de tous ceux qui Vous ont précédé  
dans l'honorable poste que Vous  
occupez à présent, tache de mé-  
riter Votre bienveillance.*

*La grace dont Vous l'hono-  
rez, se communiquera à celui  
qui, en Vous offrant ce petit pré-  
sent, se fait un des plus grands  
honneurs d'être très - respectueu-  
sément.*

MONSEIGNEUR

DE VOTRE EXCELLENCE

le très-humble & très-obeis-  
sant serviteur

[Le P. Kaliszewski des Ecoles Pieuses,  
Professeur d'Histoire.

<http://rcin.org.pl>



# T A B L E

## DES TRAITÉS

<i>Traité de Passau en 1552</i>	- - -	1.
<i>Traité de Munster &amp; d'Osna- bruck en 1648</i>	- - -	6.
<i>Traité de Velau en 1657.</i>	- -	13.
<i>Traité d'Oliva en 1660.</i>	- -	15.
<i>Traité des Pyrénées en 1660.</i>	- -	21.
<i>Traité d'Aix-la-Chapelle en 1668. &amp; de Nimegue en 1678.</i>	-	23.
<i>Traité de Ryswick en 1697.</i>	- -	27.
<i>Traité de Carlowitz en 1699.</i>	-	35.
<i>Traité d'Utrecht en 1713. &amp; de Bade en 1714.</i>	- - -	48.
<i>Triple &amp; Quadruple Alliance en 1717. &amp; en 1718.</i>	- -	68.
<i>Traité de Vienne en 1738.</i>	- - -	75.
<i>Traité d'Aix-la-Chapelle en 1748.</i>	-	88.



TRAITÉS  
DES PUISSANCES  
DE L'EUROPE

---

---

TRAITÉ  
*de Passau, en 1552.*



Ce Traité qui fut conclu sous le nom de Convention de Passau entre l'Empereur Charles Quint & les Princes Protestans d'Allemagne, fut occasionné par le motif que nous allons rapporter.

Lorsque les opinions de Luther eurent fait des progrès en Allemagne, l'Empereur Charles Quint crût qu'il étoit de son devoir d'en arrêter le  
A cours.

cours. Il fit pour ce sujet un Edit à la Diète de Spire en 1529. contre les Luthériens. Les Princes qui embrasferent cette doctrine protesterent contre cet Edit; & ce fut pour cette raison qu'on les nomma *Protestans*. Ils présenterent ensuite à l'Empereur leur Confession de foy à Augsbourg qu'on nomme communement *Confessio Augustana*, par ce qu'elle fut faite à Augsbourg, qu'on appelle en latin *Augusta Vindelicorum*. Et pour la défendre en tous ses points, ils firent entre eux à Smalcalde une ligue défensive, qui dégénéra enfin en une guerre ouverte.

Les Protestans se mirent en campagne avec une Armée de cent mille hommes sous la conduite de Jean Frederic Electeur de Saxe, & de Philippe Landgrave de Hesse. Charles Quint aiant de son côté rassemblé une Armée considérable, entra en personne en Saxe, livra bataille à l'Electeur près de Mühlberg, le battit, & le fit prisonnier. Quelque tems après il fit mettre en prison le Landgrave de Hesse qu' il surprit & qu' il arrêta lorsqu'il

lorsqu'il étoit à diner chez le Duc d'Albe. L'Electeur fut dégradé de la dignité Electorale, qui, de la branche ainée nommée Ernestine, fut transférée à la branche cadette du Prince Maurice de Saxe dite Albertine, qui subsiste aujourd'hui en la personne d'Auguste III. Roi de Pologne. La sentence de mort fut ensuite prononcée à l'Electeur déposé par le Chancelier de l'Empereur, nommé Granvelle, mais avec le tems l'Empereur se laissa fléchir en faveur de ce grand homme, desorte qu'il la commua en une simple prison, & il obligea Maurice de Saxe de donner une rente de cinquante mille ecus au prisonnier Jean Frederic, & à ses enfans. Telle fut la fin de la guerre de Smatcalde si renommée dans l'Histoire.

Après ce dérangement total de leurs affaires, les Protestans voïant qu'ils ne pouvoient résister à la puissance de l'Empereur, qui se trouvoit alors au plus haut point de son bonheur, s'adresserent à Henri II. Roi de France, qui avoit nouvellement succédé au Roi François I. son Pere,

pour en être secourus. Celui-ci étant entré avec son Armée en Lorraine, s'empara des trois Evéchés ou Villes libres Impériales, Metz, Toul, & Verdun, qui sont depuis restées à la France avec leurs Territoires.

Dans le même tems, le Prince Maurice de Saxe, nouvel Electeur, n'ayant pû obtenir la liberté des deux Princes faits prisonniers à la bataille de Mühlberg, alla les demander les armes à la main, & peu s'en fallut, qu'il ne fit prisonnier Charles Quint dans la Ville d'Inspruck, Capitale du Tirol; l'Empereur fut obligé de s'en fuir la nuit sur un méchant cheval, sans selle & sans bride, & de mettre en liberté l'Electeur Jean Frédéric, qui néanmoins ne laissa point de le suivre dans sa fuite volontairement & par respect.

L'Empereur Charles Quint accablé d'âge & d'infirmités, ne se voyant plus en état de pouvoir détourner cette tempête par la force des armes, eût recours aux négociations de paix. Il les fit entamer à Passau en 1552, où par la médiation de Ferdi-  
nand

nand son frere le Traité fut conclu,  
& ensuite confirmé à Augsbourg.

Ce Traité fut rédigé en dix sept articles, qui portoient entre autres: *Que le Landgrave seroit remis en liberté, & que celle de la Religion & de la conscience seroit accordée aux Princes Protestans d'Allemagne avec la possession des biens Ecclesiastiques dont ils s'étoient emparés. Que la Chambre Imperiale qui résidoit alors à Spire, & qui fut ensuite transférée à Wetzlar en 1693. seroit remplie par des Conseillers de l'une & de l'autre Religion. Et qu'enfin il ne se feroit plus de Mandats contre les Protestans au Sujet de leur Religion.*

Voilà cette fameuse Paix de Passau ou de Religion, qui fut solennellement confirmée à la Diète d'Augsbourg en 1555; Et c'est à ce premier Traité que les Luthériens appellent toutes les fois qu'ils voyent quelque chose de préjudiciable à la liberté, comme ils disent, de leur conscience.

# TRAITÉS

*de Munster & d'Osnabruck,*

*en 1648.*

Les Traités de Munster & d'Osnabruck suivent celui de Passau. On les nomme communement *Traité de Vestphalie*, à cause que ces deux Villes Munster & Osnabruck où ils furent conclus, sont situées en Vestphalie Cercle de l'Empire. Les Catholiques étoient assemblés à Munster, & les Protestans à Osnabruck. La guerre qui précéda ce fameux *Traité*, est une des plus célèbres. Elle dura environ trente ans. Presque toute l'Europe y prit part, & la paix qui la termina, changea les interêts de toute la Chrétienté, & a depuis servi de base à tous les *Traités* postérieurs.

Cette guerre commença par la révolte & le soulèvement général des Bohémiens, qui aiant accusé l'Empereur Ferdinand II. Roi de Bohême & de Hongrie, de n'avoir pas observé les conditions, qui lui avoient été  
 pré-

présrites à son avènement à la Couronne, elurent à Prague pour leur Roi Frédéric V. Eleeteur Palatin. Ferdinand aiant rassemblé ses Troupes, & appellé à son secours l'Eleeteur de Baviere & celui de Saxe, livra en 1620. la sanglante bataille de Prague à l'Eleeteur Palatin près de la Montagne Blanche, & y remporta une victoire complete. Neuf mille Bohémiens resterent sur le champ de bataille. Frédéric s'enfuit à Breslau. L'Empereur le dépouilla de la dignité Eleetorale, qui fut transférée à la branche cadette de la Maison de Baviere, en récompense des services, que le Duc de Baviere venoit de rendre à l'Empereur dans cette bataille en joignant ses armes aux siennes. Il accorda aussi à Jean George I. Eleeteur de Saxe la Lusace, à condition qu'il la tiendroit pour toujours en fief mouvant du Roiaume de Boheme.

Après cette victoire l'Empereur Ferdinand II. se trouvant au plus haut point de son bonheur, fit publier en 1629. le fameux Edit de restitution, qui portoit, *que tous les biens*  
*Ec-*

*Ecclesiastiques, dont les Protestans s'étoient saisis depuis le Traité de Passau, seroient restitués aux Catholiques. Les Princes Luthériens, & sur tout l'Electeur de Saxe & de Brandebourg, protésterent contre cet Edit, & après avoir fait une alliance défensive à Leipfick, ils appellerent à leur secours Gustave Adolphe Roi de Suède. Celui-ci pour se rendre à leurs instances, & se venger en même tems de l'Empereur qui avoit envoyé du secours aux Polonois pendant la guerre qu'il avoit avec eux, fit incontinent une Trêve de six ans avec la Pologne, & s'étant embarqué avec environ neuf mille hommes, il entra en 1630. sur les terres de l'Empire en se déclarant son Protecteur.*

Jl se rendit d'abord maître de l'Jle de Rugen, & après avoir chassé les Impériaux de la Pomeranie, il s'empara sans aucune résistance de presque toutes les places de cette Province. Il est vrai, que les Impériaux eurent le bonheur de faire le Roi prisonnier dès le commencement, l'aïant surpris avec une petite troupe qui s'étoit  
avan-

avancée pour prendre langue; mais comme ils ne le connoissoient pas, & qu'en même tems une partie des Finois s'avança à son secours, les Napolitains qui avoient fait cette prise, furent contraints de la relâcher.

Gustave aiant joint ses troupes à celles de l'Electeur de Saxe, livra au Général Tilli, qui commandoit l'Armée Impériale, la fameuse bataille de Leipfick le 17. Séptembre 1631, & le défit entièrement. Par cette défaite l'Empereur se vit privé de tout le fruit qu'il avoit espéré tirer des victoires remportées pendant dix ans de suite depuis la guerre de Bohême contre l'Electeur Palatin: La perte des Impériaux fut de neuf mille hommes, qui resterent sur le champ de bataille.

Après cette victoire, Gustave enflé de sa fortune fit des progrès surprenans & des choses tout à fait incroyables. Il traversa toute l'Allemagne d'un bout à l'autre avec une Armée victorieuse, & toute les Villes, où il parut, lui ouvrirent les portes. Il enleva de la seule Ville de Munich cent quarante grosses pièces  
de

de Canon. Mais lorsqu'il étoit sur le point de livrer bataille aux Impériaux, sous le commandement du Prince Wallenstein, qui venoit de remplacer Tilli, proche de Lutzen, il y fut tué en 1632. comme on prétend, d'un coup de mousquet à la tête. Cependant ses Généraux batirent les Impériaux, & gagnèrent la bataille.

Après la mort du Grand Gustave la guerre changea entierement de face ; Et quoique ses Généraux la continuerent avec assez de bonheur sous le commandement du Comte Oxenstiern, Chancelier du Roïaume de Suède, les Suédois furent cependant totalement défaits en 1634. à la bataille de Nordlingen, Ville Impériale de Suabe, & ils perdirent par là presque tout le fruit de tant de victoires qu'ils avoient gagnées.

En conséquence du mauvais succès de cette bataille, l'Electeur de Saxe craignant la désolation de ses Etats, & voulant les en garantir, fit la Paix à Prague séparément avec l'Empereur en 1635.

Mais la France qui fomentoit toujours

jours sous-main cette guerre, & qui aiant fait alliance avec le feu Gustave, la renouvela plusieursfois, jusquelà qu'elle stipula une somme d'argent pour son subside; & comme elle cherchoit d'un autre côté l'abbaiffement de la Maison d'Autriche, elle prit pour prétexte de lui déclarer la guerre, l'enlèvement de l'Electeur de Trèves, par les troupes Espagnoles. Cette guerre fut une des plus opiniâtres, & dura jusqu'à ce que de part & d'autre on eût commencé à en être las, & à se disposer à la Paix, qui fut conclüe à Osnabruck avec la Suede & les Princes Protestans, & à Munster avec la France & les Princes Catholiques.

Les principaux articles de cette Paix furent; 1. *Que les Suédois auroient la Poméranie Ultérieure avec l'Isle de Rugen, & les Duchés de Breme, de Verden, & la Ville de Wismar avec cinq millions de Risdals pour licencier leurs troupes.* 2. *Que la France rétiendroit Brisack, le Sundagau, Philipsbourg, & la Souveraineté d'Alsace.* 3. *Que la branche cadette de la Maison de Baviere,*

Bavière, dite Rodolphine, resteroit en possession de la dignité Electorale, & du haut Palatinat dont la Maison Palatine étoit dépouillée; & qu'un huitième Electorat seroit créé en faveur de la Maison Palatine, sous condition, que si la Maison de Bavière venoit à s'éteindre, ses Etats & sa dignité Electorale avec son Archi-Office lui reviendroient. On rendit réciproque cette condition en faveur de la Maison de Bavière, au cas que les mâles vinssent à manquer dans la Palatine; & l'extinction du huitième Electorat devoit suivre l'une ou l'autre réunion. 4. Les Républiques de Suisse & de Hollande après s'être soustraites à la domination de la Maison d'Autriche, furent déclarées libres, souveraines, & indépendantes. 5. Le principal article qui apporta un coup funeste à la Religion Catholique, & affermit celle des Lutheriens, fut, que l'état de la Religion seroit rétabli sur le pied de l'an 1624. & que plusieurs Evêchés, entre lesquels furent les Archévêchés de Magdebourg & de Breme, les Evêchés de Verden, d'Halberstadt, de Minden, de Camin, &c. seroient sécularisés, aussi bien que  
des

*des Abbayes & Prieurés sans nombre.*

Cette Paix fut conclüe en 1648, sous l'Empereur Ferdinand III., & sous la garantie de la France & de la Suede.

---

## T R A I T É

*de Velau en 1657.*

Quoique ce Traité ne soit pas un des plus célèbres ni des plus intéressans pour le reste de l'Europe, cependant comme il régarde la Nation Polonoise en particulier, j'ai crû qu'il étoit juste de le placer à la suite des autres, pour l'instruction de la jeunesse, à la quelle ce petit ouvrage est destiné.

L'an 1655. le Roi de Suede Charles Gustave aiant déclaré la guerre à Jean Casimir, Roi de Pologne, Frédéric Guillaume, Electeur de Brandebourg, eut des motifs qui le déterminerent à se déclarer pour le premier. Il contribua même beaucoup avec son Armée, qu'il avoit jointe à celle des Suedois

dois, à la fameuse victoire de Varsovie, où l'Armée Polonoise fut défaite. Mais quand il vit, que le Roi de Pologne étoit mal dans ses affaires, & que les Suedois, après avoir conquis la Prusse Roïale, s'avançoient jusqu'à Königsberg, il se détacha du parti de Charles Gustave, & par les soins du Baron de l'Isola, Ministre de l'Empereur, il fit la Paix avec le Roi Jean Casimir pour agir conjointement avec lui contre leur ennemi commun.

Ce Traité commencé à Velau, & conclu à Bidgost ou Bromberg en 1657, porte également ces trois noms, & consiste principalement en ces Articles. 1. *Que le Duché de Prusse seroit à l'avenir souverain.* 2. *Qu'après l'extinction de la ligne Electorale masculine la Prusse réviendrait à la Pologne.* 3. *Qu'elle seroit donnée à titre de fief aux Margraves de Bareith & Anspach.* 4. *Que les Duchés ou Seigneuries de Butow & de Lavembourg, que les Ducs de Poméranie avoient possédés comme fiefs de la Couronne, seroient tenus à même titre par l'Electeur de Brandebourg.* 5. *Qu'on lui engageroit la Starostie de Drabim*

him pour un emprunt de 120. mille Ecus,  
 & la Ville d'Elbing (\*) pour une somme de 400. mille écus, qu'il tiendrait jusqu'au remboursement de cet argent par la République. 6. Que l'Electeur de Brandebourg, comme Duc de Prusse, seroit de son côté obligé de fournir à la solde de la République mille cinq cens chevaux, & autant de fantassins toutes les fois qu'elle en auroit besoin.

---

## T R A I T É

*d'Oliva, en 1660.*

Après la mort de Jean Roi de Suede la Couronne fut dévoluë par succession à Sigismond III. son fils Roi de Pologne. Les differens qui survinrent entre le Roi Sigismond & les Etats de Suede par les intrigues de Charles Duc de Sudermanie son Oncle

au

---

(\*) En 1700. Elbing revint à la Pologne, & on donna à l'Electeur de Brandebourg le Territoire d'Elbing pour la ville, où il y a une garnison de la Couronne.

au sujet de la Religion, furent pousés si loin, qu'on défera la Roïauté à Charles qui l'accepta. Cette action de Charles chagrina beaucoup Sigismond, causa des inimitiés qui regnerent entre les deux Rois tant qu'ils vecûrent, & des guerres dont la Pologne fut déchirée tant que la Maison de Vasa y regna. Car les Rois de Pologne descendans de Jean ayant de prétensions justes & naturelles au Thrône de Suede dont ils avoient été injustement exclus, faisoient toujourns des efforts pour y pouvoir rémonter quelque jour; les Rois de Suede descendans de Charles, pour contrecarrer, de leur côté, leurs projets, & les réduire à l'impuissance d'entreprendre quelque chose contre eux avec succès, se faisoient de la moindre occasion pour leur faire la guerre & les inquieter par leurs armes. La Pologne, qui fut le théâtre de leur courroux, en essuya les effets par les malheurs que lui causerent les troupes Suédoises, & qui ne furent terminés que par le Traité d'Oliva.

La guerre qui précéda ce Traité, fut déclarée par Charles X. qui étoit  
entré

entré en Pologne en 1655. Elle étoit la suite d'une guerre commencée par Charles IX, contre Sigismond III. Roi de Pologne son Neveu. Il est vrai que Gustave Adolphe fils de Charles IX. l'avoit continuée, & avoit même fait beaucoup de conquêtes sur les Polonois, mais les affaires des Protestans l'ayant appelé en Allemagne, il fut obligé d'abandonner la Pologne & de faire avec elle une Trêve de six ans, pour être en état d'agir plus efficacement contre l'Empereur. Charles Gustave Prince Palatin du Rhin devenu Roi de Suede par l'abdication de la Reine Christine sa cousine, dont la gloire de Gustave excitoit l'émulation, & qui souhaitoit de se faire connoître aux Suédois après son élévation au Throne, refusa de prolonger la Trêve. Il avoit donné retraite dans sa Cour au Vice-Chancelier de la Couronne de Pologne mécontent de Casimir son Roi, & fondé sur les intelligences de ce Grand Officier qui devoient favoriser les armes Suédoises, il ne s'en promettoit pas

B

moins

moins que la conquête de ce vaste Roïaume.

Les commencemens furent très-favorables au Conquérant. La Noblesse Polonoise se joignit à lui pour obtenir satisfaction de son Roi, qui avoit lézé ses Privileges. Il parcourut toute la Pologne en Vainqueur, & Casimir poussé jusque sur la frontiere, fut obligé de se retirer en Silesie, & d'y demander le secours de l'Empereur contre les Suédois, après avoir signé avec quelques Sénateurs Polonois un Acte que la Cour de Vienne en exigeoit, en récompense des services qu'elle alloit rendre à la Pologne dans ces facheuses conjonctures. Les Polonois assiégeoient la Ville de Thorn, où les Suédois s'étoient renfermés, & ils étoient sur le point de la prendre, lorsque les troupes Autrichiennes vinrent à leur secours. Mais la division s'étant mise entre les Officiers des deux Armées au sujet du commandement général de toutes les troupes, les Autrichiens s'en retournèrent en Silesie sans avoir rien fait.

Tandis

Tandis que ceci se passoit en Pologne, le Roi de Dannemarck & le Czar de Moscovie ne régarderent tous ces succès de Charles que d'un oeil de jalousie. Ce qui déterminâ le Czar à faire tout à coup sa Paix avec Jean Casimir, & à se jeter sur la Livonie occupée par les Suédois. Le Roi de Dannemarck s'étant saisi de la meilleure partie du Holstein, attaqua à son tour les Etats de la Suede en Allemagne. Cette diversion d'armes obligea Charles de quitter la Pologne, pour aller défendre ses Etats contre les Ennemis qui les attaquoient. Il marcha contre le Roi de Dannemarck, qu'il battit en détail. Il mit le siège devant Coppenhague, & il auroit pris cette Capitale, si la Flotte Hollandoise ne se fut présentée à propos pour la secourir. La levée du siège fut suivie d'un autre échec dans l'île de Rugen, auquel Charles ne survécût que peu de mois. Sa mort facilita la Paix, qui fut conclüe en 1660. à Oliva, Monastere des Citeaux, proche de Dantzic sous Charles XI. Roi

de Suede, par la médiation de la France.

„ Par ce Traité la Suede s'étant fait confirmer la possession des Etats que la Paix de Vestphalie lui avoit donnés en Allemagne, rendit au Roi de Dannemarck ce qu'elle lui avoit pris.

„ Le Roi Jean Casimir renonça totalement aux prétensions qu'il avoit sur la Couronne de Suede. La Prusse, que les Suédois avoient envahie pendant cette guerre, fut entièrement restituée aux Polonois, qui d'un autre côté céderent aux Suédois le droit qu'ils avoient sur la Livonie.

„ Le Traité de Velau fait en 1657. où la Pologne avoit quitté la Maison de Brandebourg du Vasselage pour la Prusse Ducale, fut ratifié par un article séparé.,,

La France & la Hollande garantirent le Traité.

TRAI-

T R A I T E

*des Pyrenées, en 1660.*

Ce Traité, qui n'est fameux dans l'Histoire que par son inexécution, fut conclu en 1660. douze ans après celui de Munster, entre l'Espagne sous le regne de Philippe IV, & entre la France pendant la minorité de Louis XIV.

La guerre qui précéda cette Paix dura vingt cinq ans. Elle fut déclarée en 1635 à l'Espagne par la France, sous prétexte, que l'Electeur de Trèves qui s'étoit mis sous la protection des François pour préserver son Electorat de l'invasion de Suédois, avoit été fait prisonnier par les Espagnols. Mais la vraie & principale raison étoit, que la France cherchoit l'abaisement de la Maison d'Autriche, qui après la bataille de Nordlingen, & la paix de Prague faite avec l'Electeur de Saxe, commençoit à lever la tête & à dévenir redoutable en Allemagne.

Et comme dans ce même tems l'Empereur Ferdinand III. & l'Empire

étoient

étoient en guerre avec la France, l'Espagne joignit ses armes à celles de l'Empereur, & fit la guerre conjointement avec lui pendant 12. ans, jusqu'à la Paix de Munster, par laquelle l'Empereur s'obligea de renoncer à l'alliance de l'Espagne, & de ne lui donner pendant le reste de la guerre aucun secours direct ni indirect. L'Espagne fut donc obligée de soutenir seule, & pendant douze ans, après la Paix de Munster, le poids de la guerre, jusqu'à ce qu'enfin on convint d'une suspension d'armes, & la Paix fut conclüe dans l'Île des Faisans proche des Pyrenées par les deux Grands Ministres, le Cardinal Mazarin, & Don Louis de Haro.

„ Ce Traité avoit trois objets principaux. Le mariage du Roi de France avec Marie Thérèse Infante d'Espagne étoit le premier, sur lequel on stipula pour la dot de la Princesse une somme, & on exigea de la France une entière renonciation à la succession d'Espagne.

„ Le partage des conquêtes étoit  
le

le second objet du Traité, & on conclut que tout le Rouffillon avec le Comté d'Artois dans les Pais-Bas, & quelques Villes en Flandre resteroient à la France.

„ Les interêts respectifs des Alliés furent le troisiéme objet du Traité, par lequel la France promet de rétablir le Duc de Lorraine dans ses Etats, d'abandonner le parti du Portugal, & de n'entendre à aucune proposition sur le rétablissement de Charles II. en Angléterre.„

Mais deux ans, après la conclusion du Traité, on ne compta d'articles qui subsistassent, que ceux des cessions que l'Espagne avoit faites à la France: Et si on cita dans la suite le Traité des Pyrénées, ce ne fut que pour reprocher à la France le peu d'égard qu'elle y avoit.

## T R A I T É S

*d' Aix-la-Chapelle, en 1668.*

*& de Nimegue, en 1678.*

Ce Traité fut occasionné par la  
mort

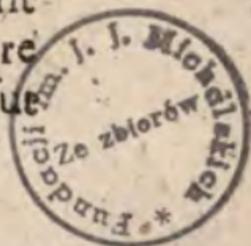
mort de Philippe IV, arrivée le 17. Septembre 1665. Car dès que ce Prince vint à mourir, Louis XIV. demanda à l'Espagne les Pais-Bas pour la dot de la femme, qu'il soutenoit lui appartenir par droit de dévolution. La Cour de Madrid oppoſoit aux prétentions de Louis XIV. la renonciation de l'Infante ſtipulée au Traité des Pyrénées, & réfuſoit de lui accorder ce qu'il demandoit. Sur ſon réſus Louis XIV. déclara la guerre au Roi d'Espagne Charles II. Les François emporterent d'abord ſans beaucoup de réſiſtance pluſieurs Villes & fortereſſes de Flandre, & s'emparèrent de la Franche Comté. Les Anglois & les Hollandois, que Louis XIV. brouilla enſemble, afin de ruiner par là leurs forces maritimes, qui lui donnoient de l'ombrage, & pour n'avoir aucun obſtacle à la conquête des Pais Bas Eſpagnols, étoient en guerre, lorsque les François avoient fait ces conquêtes. Ces progrès ſurprenans de leurs armes contribuerent beaucoup à avancer la paix entre les deux Nations, & donnerent

occasion à la Triple Alliance entre l'Angleterre, la Suede, & la Hollande, laquelle fut concluë en 1667, & avoit pour but la conservation des Pais-Bas Autrichiens. La France intimidée par cette Alliance, consentit à la Paix, qui fut faite en 1668 à Aix-la-Chapelle.

Les conditions de cette Paix portoient : *Que la France rendroit aux Espagnols la Franche-Comté, & garderoit toutes les Villes qu'elle avoit conquises en Flandre, savoir, Menin, Tournai, Lille, Charleroi, Douai, Oudenarde. &c.*

Après ce Traité la France ne resta pas long tems en paix. Quoique les François eussent été amis de la République des Provinces-Unies depuis sa naissance, cependant l'Alliance qu'elle avoit faite pour la conservation des Pais-Bas Catholiques leur tenoit à coeur. Louis XIV. pour s'en venger, fit tant auprès de l'Angleterre, qu'il la détacha du Traité d'Alliance qu'elle avoit signé, & se joignit avec elle, pour agir de concert contre les Hollandois. La guerre leur fut

décla-



déclarée en 1672, & les troupes Françoises firent d'abord de grands progrès dans les Provinces-Unies, où elles conquirent en peu de tems les Provinces de Gueldre, d'Overiffel, & d'Utrecht, outre quelques places de Hollande.

Les Hollandois réduits à ce triste état, & qui jusqu'alors avoient vû dans le Stathouderat le berceau du Déspotisme, renoncèrent à leur préjugé, ou le plierent au bien de l'Etat. Le Stathouder leur parut un Officier nécessaire à la République, & le jeune Prince d'Orange fut appelé au rang de ses Ancêtres. L'Espagne & l'Empereur instruits de ce qui se passoit avec les Hollandois prirent leur parti, & entrainerent dans la guerre l'Empire & presque toute l'Europe.

Les François s'emparerent de nouveau de la Franche-Comté & de plusieurs Villes dans les Païs-Bas. Turenne leur Général y fit des merveilles. Les Impériaux prirent de leur côté Philipsbourg sur les François, & les chasserent de Trèves, où le Maréchal de Crequi fut battu.

Le

Le Traité de Nimegue conclu en 1678 coupa cours aux progrès d'hostilités de part & d'autre.

„ Par ce Traité la France rendit aux Hollandois, tout ce qu'elle avoit pris sur eux; mais elle garda la Franche-Comté, & quantité de belles Villes qu'elle avoit conquises sur les Espagnols dans les Pais-Bas. En Allemagne elle rétint Fribourg, au lieu de Philipsbourg qu'elle rendit à l'Empereur. La Suede y fut aussi comprise, & fut rétablie dans la possession de tous les pais qui lui avoient été enlevés par l'Electeur de Brandebourg & le Roi de Dannemarck pendant cette guerre. Enfin on remit les choses sur le même pied où elles avoient été par le Traité de Vestphalie. „

---



---

## T R A I T É

*de Ryswick, en 1697.*

L'occasion de ce Traité fut la  
Guer-

Guerre qui s'alluma entre l'Espagne & la France à l'occasion des frontieres qu'il fallut régler dans les Pais-Bas après la Paix de Nimegue. La France formoit de nouvelles prétentions sur Alost, & sur le territoire qui en dépend. L'Assemblée qui se tint à Courtrai pour accommoder ces différens, se sépara sans avoir rien avancé. La France se saisit aussitôt de plusieurs places en Flandre, & dans le Duché de Luxembourg. Elle déclara en même tems, qu'il ne s'agissoit point d'une rupture; que le Roi ne vouloit que s'emparer de ce qui lui appartenoit en vertu des Traités de Nimegue, d'Aix-la-Chapelle, & des Pyrenées. Elle offrit même de renoncer à ses prétentions, si on vouloit lui abandonner Luxembourg avec quelques autres Villes qui étoient à sa bienséance. L'Espagne ne goûta point cette offre, & se résolut à déclarer la guerre en 1683, dans l'esperance que les Provinces-Unies & la Couronne d'Angleterre, qui s'étoient chargées de la garantie de la

Paix

Paix de Nimegue, auroient interêts d'empêcher, que la France n'engloûtît les Pais-Bas, & ne manqueroient pas de venir au secours de la Maison d'Autriche. Mais elle se vit frustrée de ses flatteuses espérances. Le Ministere de Londres amusé par les belles parolles, & plus encore par les présens de la France, refusa de se mêler de cette querelle. La ferme contradiction de la seule Ville d'Amsterdam empêcha le succès des bons offices du Prince d'Orange, qui travailla auprès des Etats Généraux pour les déterminer à épouser le parti Espagnol. L'Empereur, dont l'Espagne devoit attendre une diversion favorable, se trouvoit alors engagé dans la guerre des Turcs, & ne pouvoit rien faire pour elle. Ces raisons déterminèrent l'Espagne à conclurre en 1684. une Trêve de vingt ans avec la France, à laquelle elle étoit hors d'état de résister seule, & à lui laisser Luxembourg, dont le Maréchal de Crequi s'étoit emparé pendant cette guerre, jusqu'à l'entiere décision de l'affaire. Mais cette Trêve ne fut point de longue durée.

durée. La guerre qui s'alluma en 1688. entre la France, l'Empereur, l'Empire, l'Angleterre, & la Hollande, & qui entraîna ensuite l'Espagne, fut occasionnée par le motif que nous allons rapporter.

Dès l'an 1685, Charles Electeur Palatin de la branche de Simmeren étant mort sans posterité, la Duchesse d'Orleans sa Soeur prétendit hériter de sa succession, quant aux biens allodiaux. Elle soutenoit, que la renonciation qu'on avoit exigée d'elle dans le tems de son mariage, avoit été en faveur des descendans de l'Electeur Charles-Louis son Pere, mais s'agissant alors d'une autre Ligne, sa renonciation ne pouvoit lui être préjudiciable : ainsi elle demandoit à être mise en possession des Fiefs féminins; & sur ce principe, elle vouloit avoir la Principauté de Simmeren. On voulut d'abord s'en rapporter à la décision du Pape Innocent XI; mais il arriva un incident qui brouilla la France avec la Cour de Rome. Cette Couronne avoit taché de faire tom-  
ber

ber l'Electorat de Cologne au Cardinal de Fürstemberg, après la mort de l'Electeur Maximilien Henri. Le Pape, loin d'approuver la postulation de ce Cardinal, la cassa, & confirma celle du Prince Joseph-Clément de Bavière. Louis XIV. mécontent de cette conduite du Souverain Pontife, refusa de le reconnoître pour arbitre, à cause de sa partialité & de son dévouement à la Maison d'Autriche. Il résolut aussi-tôt de soutenir par les armes le droit du Cardinal de Fürstemberg à l'Archévêché de Cologne, & de tirer en même tems raison des prétensions de la Duchesse d'Orleans sur le Palatinat: Mais ce ne fut qu'un prétexte. La véritable raison de la déclaration de la guerre étoit qu'il vouloit prévenir la Ligue conclüe à Augsbourg entre l'Electeur Palatin, l'Empereur Leopold, le Roi d'Espagne Charles II. , le Roi de Suede Charles XI. , le Duc de Savoye, & les Electeurs de Brandebourg, de Saxe, & de Bavière, qui s'unirent ensemble contre lui.

L'Espagne, comptant sur les forces  
de

de ses Alliés, rompit la Trêve de vingt ans, & au premier mouvement des Troupes Françoises, elle se joignit avec l'Empire. La guerre fut portée en Flandre, en Italie, en Espagne, & sur le Rhin.

La première bataille qui se donna l'an 1690 en Flandre, fut celle de Fleurus, où le Maréchal de Luxembourg tua six mille hommes de l'Armée des Alliés commandée par le Prince de Waldeck, fit sept mille prisonniers, & prit cinquante pièces de Canon.

La seconde de la même année fut celle de Staffarde en Piemont, dans laquelle l'Armée de Savoye fut défaite par le Maréchal de Catinat, & beaucoup de Villes prises.

La troisième qui se donna en Allemagne en 1693, fut celle de Nerwinde. Les Alliés y perdirent douze mille hommes, soixante & seize pièces de Canon, vingt deux drapeaux, & soixante & dix-sept Etendarts. L'Armée Françoisise y fut commandée par le Maréchal de Luxembourg.

La

La quatrième fut celle de Marfaille en Piemont, dans laquelle le Duc de Savoie perdit onze mille hommes défaits par le Maréchal de Catinat. Cette perte fut suivie d'une paix particulière, que le Duc de Savoie fit avec la France.

L'accord qu'avoit fait le Duc de Savoie avec Louis XIV. déconcerta un peu les mesures des Alliés, & donna occasion à une Paix générale qui fut conclüe en 1697. avec l'Espagne & ses Alliés à Ryswick, petite Ville de Hollande, par la médiation de la Suede.

„ Les prétensions de la Duchesse d'Orleans sur la succession Palatine furent renvoïées à des Commissaires, qui dûrent en décider suivant les Loix de l'Empire. Cette affaire aiant été portée dans la suite au Saint Pere, il adjugea le tout à l'Electeur Palatin, & n'assigna à la Duchesse d'Orleans, que trois cens mille Scudi Romains une fois païés.

„ La France rendit par ce Traité presque toutes les conquêtes qu'elle avoit faites tant en Italie & en Espa-

C

gne,

gne, qu'en Allemagne & dans les Pais-Bas. „ Ce qui fit dire au Cardinal Albéroni dans son Testament Politique: *Que Louis XIV. donna la Paix, & ses Ennemis en dictèrent les conditions ; le Vainqueur eut le sort du vaincu.* Les François n'en furent pas moins étonnés, lorsqu'ils virent qu'à la conclusion d'une guerre de neuf ans, où la France avoit toujours été victorieuse, elle se bornoit à des conditions, par lesquelles, au lieu de gagner quelque chose, elle perdoit toutes ses conquêtes. Mais leur étonnement cessa bientôt, lorsqu'il découvrirent les intentions du Roi, & en pénétrèrent les véritables motifs.

Charles II. Roi d'Espagne dernier de la Maison d'Autriche Espagnole n'avoit point d'enfans. Ce Prince infirme & moribond ne savoit à quoi se déterminer sur le choix d'un successeur. Louis XIV. qui avoit en vuë de prétendre à la succession d'Espagne, en vertu de Marie Thérèse, focur de Charles II. sa femme, crût qu'il lui importoit extrêmement que la Ligue fut rompuë, avant que la

mort

mort du Roi Catholique ouvrit la succession de la Monarchie Espagnole. Or pour parvéair au but qu'il s'étoit proposé, il facilita la Conclusion de cette Paix, & se contenta de peu de choses, pour avoir plus à l'avenir.

---

## T R A I T É

*de Carlowitz, en 1699.*

La fortune, qui dès le commencement de l'Empire Turc sembloit favoriser ses armes, ( comme le dit le Prince Cantimir dans son Histoire de l'Empire Ottoman, ) après l'avoir élevé au plus haut point de grandeur, par la multiplicité de ses conquêtes, parut ne le regarder plus du même oeil après la prise de Kamienieck en 1672. Ce fut, dit-il, la dernière victoire de laquelle l'Empire Ottoman tira de l'avantage par l'acquisition de quelques terres ajoutées à ses limites. L'an 1674. Jean Sobie-

iki, alors Grand Général de la Couronne, aiant attaqué les Turcs dans leur Camp près de Chocim, en fit un si grand carnage, que de trente deux mille qu'ils étoient, à peine s'en sauva-t'il quinze cens. Il les obligea ensuite de renoncer au tribut que la Pologne s'étoit engagée à leur paier, & se rendit maître de plusieurs Villes de Moldavie. Après ce coup les Turcs n'essüierent que des révers, qui ébranlerent leur puissance au dedans & au dehors, leur firent perdre plusieurs Provinces & même des Roïaumes, & causerent souvent la défaite de leurs Armées les plus nombreuses. Telle fut la guerre qui précéda le Traité de Carlowitz, où les Turcs, au lieu de gagner quelque chose, perdirent de grandes Armées, épuisèrent leurs thresors par les sommes immenses qu'il furent obligés de fournir pour l'entretien de la guerre & de leurs troupes, & furent presque sur le point d'être réchassés en Asie, d'où ils étoient autrefois venus.

Le boute-feu de cette guerre, qui commença en 1683. & dura seize ans,

fut

fut Emeric Tekeli, Seigneur Hongrois, qui s'étant soustrait à la puissance de l'Empereur d'Allemagne, & aiant entraîné dans sa révolte presque tout le pais, mais ne se sentant pas en état de résister seul aux armes de cet Empereur, se réfugia auprès des Turcs, pour implorer leur assistance. Le Grand Seigneur Mahomet IV. la lui accorda, & pour le maintenir il envoïa ses troupes en Hongrie, dont il confia le commandement général au Grand Visir Cara Mustapha. Celui-ci, sans s'arrêter à des sièges, traversa la Hongrie comme un torrent, & alla assiéger Vienne, Capitale d'Autriche.

La grande consternation, où l'Empereur Léopold fut jetté par l'approche de l'orage qui alloit écraser Vienne, & menaçoit la ruine de toute la Chrétienté, l'obligea à s'adresser à toutes les Puissances de l'Europe pour en implorer le secours. Le Roi de Pologne Jean Sobieski fut au nombre de ceux qui s'engagerent d'aller secourir Vienne: mais il ne se mit en marche avec son Armée pour cette

expé-

expédition, qu'après avoir rétiré de la Cour de Vienne un Acte préjudiciable à la liberté Polonoise, que Jean Casimir avoit passé avec la Maison d'Autriche, & signé avec quelques uns des Sénateurs pendant son séjour en Silesie.

Pendant que le Visir pressoit le siège de Vienne, dont il ouvrit la tranchée le 14. Juillet 1683, le Duc de Lorraine avoit été informé, que la Ville de Presbourg s'étoit mise sous la protection de Tekeli, qui s'avançoit avec quelques Bachas pour en forcer le Chateau, & jeter ensuite un pont sur le Danube, ce qui auroit ruiné les affaires de l'Empereur; il marcha donc avec son Armée vers Presbourg, & s'étant rendu maître du Chateau, il fit sommer la Ville. Après quoi aiant été renforcé par le Prince Lubomirski, qui lui aména deux mille cinq cens Polonois, il attaqua le Camp ennemi, qui étoit à un quart de lieuë de la Ville, & l'aïant forcé à se retirer en desordre, il en tua six ou sept cens. Après cet avantage il se rapprocha de Vienne pour joindre les troupes  
des

des Electeurs & des Cercles, & attendre le Roi de Pologne qui venoit en personne fecourir l'Autriche.

Le 24. Août de la même année il y eut une action entre le Duc Charles de Lorraine & un Détachemet Turc, dans laquelle le premier eut l'avantage.

Le 3<sup>8</sup> du même mois le Roi de Pologne étant arrivé avec ses troupes au nombre de 20. à 24. mille hommes, & l'Armée Chrétienne voiant que les Turcs n'avoient pris aucune mesure pour se garantir d'une surprife, se faifit fans obstacle du Château de Calenberg, qui dominoit sur le païs d'alentour, & y campa le 11. Septembre. Elle étoit composée de 80. mille combattans, où se trouvoient en personnes le Roi de Pologne Jean Sobieski, le Duc de Lorraine Charles V, les Electeurs de Bavière & de Saxe.

Le Grand Visir qui méprifa cette Armée vis à vis de la sienne qui étoit presqu'innombrable, se contenta d'envoyer un Détachement de douze mille hommes au plus, pour l'arrêter.

Le

Le 12. Septembre, à la pointe du jour, l'escarmouche commença. On livra autant de combats qu'il y eut de postes à emporter. Les Turcs chassés de montagne en montagne, jetterent une grande consternation parmi le reste des troupes qui étoit auprès du Visir. Le Roi Sobieski le remarqua, & en profitant il donna dans le gros du Visir, qui ne fit plus de résistance. Le Kan des Tartares s'enfuit. Il est vrai que cette victoire fut peu sanglante, puisqu'à peine resta-t'il sept ou huit cens Turcs sur le champ de bataille, les Chrétiens n'ayant perdu que six cens hommes; mais le Camp ennemi fut pris avec toute l'Artillerie, les munitions & une grande quantité de bagage, & la Ville de Vienne délivrée d'un siège qui l'avoit déjà réduite à l'extrémité. Après cette défaite les Turcs éprouverent toutes les bisarreries de la fortune.

La bataille qui se donna près de Barcan le 9. Octobre fut très-funeste aux Turcs. Il est vrai, que la veille de ce combat ils battirent le Roi de Po-

Pologne qui sans attendre les Allemands les y attaqua, mais ces derniers l'aïant joint, les Turcs furent battus à leur tour, & quelques milliers de leurs plus braves gens furent sacrifiés par l'épée des ennemis, ou noyés dans le Danube. Le Visir de Silistrie & celui de Caramanie furent du nombre des prisonniers.

Après cette victoire les Impériaux s'emparèrent de Barcan, & de la Ville de Strigonie ou Gran, que les Turcs avoient possédée l'éspace de 140. ans. Peu de tems après ils prirent Neuhaufel, Bude, Segedin, & beaucoup d'autres places de la Hongrie, dont les Turcs s'étoient rendus maîtres, & ils remporterent des grandes victoires par tout, où ils en vinrent aux mains avec eux. D'un autre côté les Vénitiens se jetterent sur la Dalmatie, & ils s'emparèrent de beaucoup de places, après en avoir chassé les garnisons Turques qui les défendoient. Ils conquirent avec la même rapidité Lepante, Coron, Patras, Mistra & plusieurs places dans la Morée.

Ces

Ces mauvais succès des armes Turques alienerent du Sultan Mahomet tous les coeurs de ses sujets, & furent cause qu'on le déposa en 1687, & on mit en sa place son Frere Soliman III. Mais l'Empire Turc en changeant d'Empereur ne fit pas changer la fortune. Les Impériaux obligerent Stulveiffembourg à capituler, prirent Belgrade d'assaut, se rendirent maîtres de quelques places de Bosnie, & battirent en 1688. les Turcs devant Niffa. Les Vénitiens de leur côté avoient poussé leurs conquêtes dans la Morée, & pris Napoli di Malvasia, Rallone, & Canine.

A la bataille qui se donna en 1697. sous le regne d'Achmet II. près de Salankemen, les Turcs perdirent douze mille hommes avec leur Artillerie & bagage, & le Grand Varadin se rendit aux Impériaux.

Il est vrai que sous le Regne de Mustapha II. les années 1695me & 1696me, furent assez favorables aux Turcs, puisqu'ils réprirent l'Jle de Chio dont les Vénitiens s'étoient emparé sous Achmet II. & battirent les Impériaux

riaux commandés par le Général Vétéranî près de Lugos, où ce Général périt avec trois mille hommes de son Armée; Mais l'an 1697. mit le comble à tous leurs malheurs. La victoire que les Impériaux, commandés par le Prince Eugene de Savoie, remporterent sur les Turcs, fut une des plus complètes qu'on pût désirer. L'Armée Ottomane y perdit plus de trente mille hommes, tout son Canon, & son bagage. Cette défaite, où le Sultan venoit de perdre l'élite de ses troupes, jointe à tant de révers que les armes Turques avoient éprouvés pendant les campagnes précédentes, déterminâ enfin Mustapha à finir cette guerre, & à demander la Paix à ses Ennemis; sur tout, lorsqu'il apprit, que l'Empire, la France, l'Espagne, l'Angleterre, & la Hollande venoient de signer la leur à Ryswick.

D'un autre côté les Puissances qui avoient part à cette guerre, avoient des raisons particulieres de la souhaitter. L'Empereur, dont toute la politique, depuis le Traité de Nimegue, visoit à la succession d'Espagne, vouloit se délivrer d'une diversion, que l'heu-

reux succès de ses armes, n'empêchoit pas de lui être onéreuse. Il craignoit d'ailleurs, en poussant ses conquêtes de ce côté, d'allarmer l'Empire par sa puissance, & de refroidir ses autres Alliés sur ses prétensions. Le Czar avoit déjà projeté de s'aggrandir aux dépens de la Suède. Le Roi Auguste II. avoit formé le dessein de faire la conquête de la Livonie, & elle étoit de nature à devoir se faire sans distraction. Les Vénitiens craignoient que l'Empereur, négligeant de pousser ses conquêtes à l'Est, ne s'approchât plus volontiers de la Dalmatie, où il leur seroit un voisin plus dangereux que le Turc. Toutes ces raisons, dis-je, avoient été des motifs bien pressans pour les Alliés d'accepter la Paix que le Grand Seigneur leur demandoit. L'Angleterre & la Hollande offrirent leur médiation au Sultan, qui l'agréa, & on détermina Carlowitz, place de la basse Hongrie située entre Belgrade & Péterwaradin, pour le lieu du Congrès.

Les Ambassadeurs Plénipotentiaires de tous les Princes engagés dans la guer-

guerre s'y rendirent le 13. Novembre 1698. ; de la part des Turcs *Rami Mehemed*, Reis-Effendi, & *Maurocordato*, Drogueman ou Interprète de la Porte; de la part de l'Empereur *Leopold* les Comtes *Pettingen* & *Schlig*, ses Conseillers privés. Pour la Pologne parut *Stanislas Malachowski*, Palatin de Posnanie; *Bogdanowicz* pour le Czar de Moscovie, & *Ruzini* pour les Vénitiens. Les contéstations, qui s'élevèrent entre ces Ministres sur le rang qu'ils devoient tenir dans les conférences, devinrent si sérieuses, que peu s'en fallut, qu'on ne se séparât sans rien faire. Mais elles furent assoupies par le moïen, que *Maurocordato* leur proposa. Ce fut de bâtir la sale de la conférence de forme ronde, avec autant de portes, qu'il y avoit d'Ambassadeurs, ouvertes chacune du côté qui répondoit à leur país. Les tentes devoient être placées de la même maniere autour de la sale: en sorte que le premier jour du Congrès, chacun d'eux sortant de son pavillon d'un pas égal, ils entrassent en même tems dans la Sale, se saluassent mutuel-

mutuellement & à la fois, & enfin prissent le siège, qui se trouveroit devant eux, répondant exactement à la porte, par où ils seroient entrés. Cet expédient fut universellement approuvé, & les Conférences commencerent. Enfin la Paix fut arrêtée le 26 Janvier 1699. , & toutes les pièces qui y avoient rapport furent signées par tous les Ambassadeurs.

„ Le Traité de l'Empereur fut le premier, par lequel on convint d'une Trêve avec les Turcs pour l'espace de 25. ans, & on laissa à l'Empereur toute la Transylvanie. Les autres points ne régardèrent que les démolitions de quelques forteresses de Hongrie, & les limites des Etats de l'Empereur avec les Turcs. La Cour de Vienne fit instance, pour que le fameux Tekeli lui fut livré, mais la Porte ne prêta point l'oreille à cette demande, & elle lui assigna trois Villes en Bulgarie avec leurs territoires pour l'entretien de sa Maison, & le traita toujous en Prince.

„ Le Czar de Russie ne fit la Trêve que

que pour deux ans, & il demeura en possession d'Azof, dont il s'étoit rendu maître en 1695.

„ Les Polonois firent la même Trêve que l'Empereur. Les conditions en furent, que Kamienieck leur seroit rendu, ainsi que la Podolie, & l'Ukraine dans toute leur étendue, & telles qu'elles avoient appartenues à la Pologne avant l'invasion du Sultan Mahomet IV. En échange la Pologne restituoit Soczawa, Nemoz, & Soroka, dont Jean Sobieski s'étoit emparé en Moldavie après une sanglante bataille qu'il avoit gagnée sur les Turcs près de Chocim en 1674.

„ Vénise garda la Morée, que les Plénipotentiaires Turcs lui avoient offerte dès la première séance, aussi bien que plusieurs places en Dalmatie. Mais il lui fallut démolir entièrement la forteresse de Lépante, & un côté du Chateau de Romelie. „

La Paix aiant été conclüe de cette manière à Carlowitz, le Grand Seigneur ne voulut point pour les quatre Traités d'autre garantie que la sienne.

TRAI-

# T R A I T É S

*d' Utrecht, en 1713.*

*Et de Bade, en 1714.*

La guerre qui occasionna ces Trai-  
tés fut la succession d'Espagne, sur  
laquelle les Princes issus de la Maison  
d'Autriche formoient des prétensions.  
Le Dauphin de France, fils de Louis  
XIV., y prétendoit comme étant né de  
Marie Thérèse Soeur du Roi Charles  
II. La Maison d'Autriche ou la po-  
stérité de Ferdinand I. frere de Char-  
les Quint la réclamoit, & elle sou-  
tenoit, que la succession d'Espagne la  
régardoit, comme la branche cadette  
de la même Maison, plutôt que le  
Dauphin, vû les rénonciations que  
l'Infante d'Espagne y avoit faites en  
épousant Louis XIV. Là France al-  
léguoit, que ce n'étoit point du chef  
des mâles, que les Couronnes d'Espa-  
gne étoient tombées dans la Maison  
d'Autriche, & elle prouvoit en même  
tems, que, comme Charles Quint en  
vertu de Jeanne héritière universelle  
des

des Roïaumes d'Arragon & de Castille sa Mere, avoit eu la préférence sur les différentes Maisons des Princes du Sang de Castille & d'Arragon, qui avoient pour eux la descendance masculine; il en étoit de même du Dauphin de France, qui du chef de sa Mere devoit aussi avoir les mêmes droits à la succession d'Espagne, & y être préféré à tout autre descendant mâle. L'Electeur de Bavière y formoit aussi ses prétentions pour le Prince Electoral son fils qu'il avoit eu de son mariage avec l'Archiduchesse Marie-Antoinette, fille de Marguérite d'Autriche, Soeur puinée du Roi d'Espagne Charles II. , & femme de l'Empereur Léopold.

Pour terminer ce grand différend qui alloit mettre toute l'Europe en combustion, sur tout dans une affaire, où personne n'avoit à la succession un droit clair & victorieux, on avoit fait d'abord, du vivant même de Charles II. , deux Traités de partage.

Par le premier Traité signé à la Haye en 1698. par la France, l'An-

gleterre, & la Hollande, le fils ainé de l'Electeur de Bavière devoit recueillir tout l'héritage de Charles II. ; à l'exception de quelques Etats qu'on en démembroit: tels étoient le Milanois donné à l'Archiduc Charles, second fils de Leopold, & le Roïaume de deux Siciles qu'on cédoit au Dauphin. Ce partage fut goûté de l'Electeur de Bavière, qui se trouvoit trop heureux, que les prétensions de son fils ne fussent pas étouffées par celles de ses Compétiteurs. La France consentit avec plaisir à un choix, qui privoit la Maison d'Autriche du Throne d'Espagne. L'Empereur Leopold fut pareillement content de voir la Maison de Bourbon dechuë de l'espérance de faire tomber tant de Couronnes sur la tête d'un de ses Princes. Enfin toutes les autres Puissances, qui n'avoient d'autre intérêt, que de conserver la balance de l'Europe, y trouverent leur sureté, & embrasserent cet expédient.

La mort précipitée du jeune Prince Electoral aiant dérangé toutes ces dispositions, la France, l'Angleterre, & les

les Provi ces-Unies firent le second partage signé à Londres en 1700. qui donnoit au Dauphin le même Royaume de deux Siciles en y ajoutant le Duché de Lorraine & de Bar, & cedant, en échange, le Milanois à la Maison de Lorraine. L'Archiduc Charles devoit posséder le reste de la succession Espagnole.

Quand Charles II. eut appris ce partage de sa Monarchie, il ne put voir sans chagrin, qu'on eut songé à disposer de son vivant & à son inçû, d'un Etat, dont il étoit seul le maître, & dont il croïoit devoir seul disposer. On soupçonna la France de l'en avoir fait avertir sousmain. Les Espagnols ne témoignèrent pas moins d'indignation, de ce qu'on vouloit démembrer leur Monarchie. Ce dépit contribua beaucoup à faire prendre au Roi déjà moribond, le parti de faire le fameux Testament qui apelloit à la Couronne le Duc d'Anjou, petit fils de Louis XIV. La Maison d'Autriche crut que ce Testament avoit été fabriqué par des Ministres que l'argent de France avoit gagnés : On l'attri-

bua particulièrement aux Cardinaux  
 Portocarrero & Borgia, & aux Ducs  
 de Medina-Sidonia, & de l'Infantado,  
 qui avoient, disoit-on, abusé du nom  
 du Roi. Car, ajoutoit-on, il n'étoit  
 pas vraisemblable, que Charles, qui  
 avoit toujours aimé tendrement la  
 Cour de Vienne, & qui y avoit mê-  
 me encore envoyé depuis peu le Duc  
 de Molez pour y traiter secrètement  
 de la succession, eût été capable de  
 faire une démarche si contraire aux  
 sentimens qu'il avoit constamment  
 rémoignés. Quoiqu'il en soit, le Te-  
 stament signé, & confirmé par un  
 Codicille, portoit en substance: *Que*  
*le Duc d'Anjou, second fils du Dauphin*  
*de France, étoit déclaré héritier & Sou-*  
*verain universel de tous les Etats de la*  
*Monarchie Espagnole sans exception.*  
*Qu'en cas qu'il vint à mourir sans enfans,*  
*ou à succéder à la Couronne de France,*  
*son frere le Duc de Berri lui seroit substi-*  
*tué, & en pareil cas, Charles Archiduc,*  
*second fils de l'Empereur Léopold, le Duc*  
*de Savoye, & ses enfans dévoient suc-*  
*cessivement prétendre à cette Couronne.*

Char-

Charles vécut peu de jours après avoir fait cette disposition.

Aussitôt qu'on eût reçu à Versailles une copie authentique du dit Testament, le Duc d'Anjou fut déclaré Roi d'Espagne, sous le nom de Philippe V. , & partit pour Madrid où il arriva le 19. Fevrier 1701. L'Empereur Léopold fit protester de nullité de tout ce qui s'étoit fait; il déclara son fils Roi d'Espagne, qui prit le nom de Charles III. , & il envoya vingt neuf mille hommes en Italie sous le commandement du Prince Eugene, pour déloger les François du Milanois.

A l'occasion des différends, qui survinrent entre les Prétendans à la Couronne d'Espagne, les Puissances de l'Europe se partagerent aussi en deux partis, dont l'un favorisoit l'Archiduc d'Autriche, & l'autre applaudissoit au Duc d'Anjou. L'Angleterre, la Hollande, le Portugal, & le Duc de Savoye qui lui donna en mariage la seconde de ses filles, avoient d'abord reconnu Philippe V. pour Roi d'Espagne, mais ensuite ils  
fe

se déclarerent tous en faveur de Charles III. d'Autriche. L'Electeur de Saxe, à qui l'Empereur avoit rendu des grands services à son Election au Roïaume de Pologne; l'Electeur de Brandebourg qu'il avoit reconnu Roi de Prusse; le Duc de Brunswic Hanovre, qu'il avoit fait Electeur, malgré quelques Etats de l'Empire, embrasserent cette occasion pour pouvoir marquer par là à l'Empereur leur reconnoissance, & presque tout l'Empire prit son parti. Charles partit de Vienne pour se rendre en Hollande, & de là en Angleterre, d'où après quelque séjour, il s'embarqua & arriva en Portugal, escorté de vingt cinq Vaisseaux de guerre Anglois & Hollandois. La Guerre s'alluma enfin dans toute l'Europe & dura 13. ans. On compte plusieurs batailles tant en Italie, en Espagne, en Flandre qu'en Allemagne, mais les plus considérables & les plus mémorables furent les suivantes.

*En Italie* la bataille de Carpi, que le Prince Eugene livra au Maréchal Cati-

Catinat, qui lui disputa l'entrée dans le Milanois, dans laquelle Catinat fut mis en déroute, perdit beaucoup de monde & une grande partie de son bagage.

En 1702. la bataille ou plutôt l'entreprise sur Crémone Ville du Milanois, dans laquelle les François furent surpris, le Maréchal de Villeroi fait prisonnier, & les Impériaux cependant repoussés avec perte.

*En Espagne* la bataille d'Almanza livrée en 1707. aux Imperiaux par le Duc de Barwick, dans laquelle les Imperiaux laisserent huit mille morts, deux mille prisonniers, tout leur Canon, & une bonne partie de leur bagage.

La bataille de Saragoce en 1710. sembla décider du sort de Philippe V. La France & l'Espagne y perdirent 12. pièces de canon, tout le bagage, 72. drapeaux, 15. étendarts, & quelques mille prisonniers.

*En Allemagne* en 1704. la bataille de Hocsted sur le Danube au dessous de Donnawert la plus funeste que la France eût jamais perdue, & dans  
laquel-

laquelle il y eut douze mille François tués & dix mille faits prisonniers. Drapeaux, bagage, Artillerie, tout fut pris. Le Général Tallard fut fait prisonnier & améné à Londres. Les Généraux, qui commanderent l'Armée ennemie, furent le Prince Eugene, & Milord Marlborough Anglois.

La bataille de Ramelies qui se donna le 23. Mai 1706 fut aussi très désavantageuse aux François; le Maréchal de Villeroi de quatre vingt mille braves soldats qu'il avoit à ses ordres, en perdit vingt mille. Le Lord Marlborough leur prit tout le bagage & l'Artillerie. Tout le Brabant, & toute la Flandre se rendirent aux Alliés; il s'y livra encore trois grandes batailles d'Oudenarde, de Menin, & de Lille, à l'avantage des Alliés de la Maison d'Autriche.

La France réduite à la dernière extrémité, s'abaiſſa jusqu'à demander la Paix à ses ennemis, à tel prix que ce fut, dans les fameuses Conférences de Gertruidenberg, qui se tinrent en 1710. Mais lorsqu'on y voulut exiger de Louis XIV, non seulement la ré-

stitué

stitution entiere de la Monarchie Espagnole, mais encore qu'il en dépouillât lui-même son petit fils, & se joignit à ses Ennemis; alors ses Sujets consternés du triste état où étoit réduit le Roi leur Maître, prêts à livrer la dernière goutte de leur sang pour sa gloire & sa conservation, lui accorderent des subsides, malgré le dernier épuisement de l'Etat, pour pousser la guerre avec vigueur.

Les circonstances vinrent à son secours. L'Empereur Joseph mourut en 1711. Charles son frere lui succéda au Thrône Impérial. Le Ministère changea en Angleterre, Marlborough fit place à Ormond, D'un autre côté quelques uns des Alliés craignant en Charles VI. un pouvoir aussi exorbitant que celui de Charles Quint, si, à tant d'Etats héréditaires qu'il venoit de recueillir après la mort de son frere, il joignoit encore toutes les Couronnes qui composent la Monarchie Espagnole, n'eurent plus à son avènement à l'Empire, la même ardeur qu'ils avoient autrefois témoignée pour

pour les interêts: C'est pourquoi on ne balançoit plus à faire la Paix.

La dernière bataille de Denain ou Landrecy en 1712. décida du sort de la guerre. Elle fut livrée par le Maréchal de Villars, qui voulut secourir Landrecy assiégé par le Prince Eugene & le Lord Albemarle; Ce dernier y fut fait prisonnier, & de dix sept bataillons, qui défendoient le camp retranché de Denain, à peine se sauva-t-il quatre cens hommes, le reste fut tué, pris, ou noyé. Les deux Princes de Nassau, le Prince de Holstein, & celui d'Anhalt-Dessau furent du nombre des prisonniers. Cette perte fut causée par la défection des Anglois, dont le Général Duc d'Ormond, qui venoit de remplacer Marlborough, avoit reçu un ordre secret de ne livrer aucune bataille, car la France étoit déjà en négociation avec l'Angleterre.

La suspension d'armes entre la France & l'Angleterre suivit cette bataille, & ensuite la Paix générale qui fut conclue à Utrecht en 1713. entre la France, l'Angleterre, la Hollande,

lande, le Roi de Prusse, le Duc de Savoie, le Portugal & les autres Puissances qui avoient eu part à cette guerre; excepté l'Empereur qui ne voulut point entendre parler de négociations de Paix, ni consentir à aucun accommodement, à moins d'une cession de toute l'Espagne.

„ Par ce Traité Philippe V. fut reconnu Roi d'Espagne & on l'obligea à renoncer à la Couronne de France, aussi-bien que les Princes François à celle d'Espagne.

„ Le Duc de Savoie obtint le Royaume de Sicile, que la France lui céda au nom de l'Espagne, & ses descendants furent reconnus pour héritiers présomptifs de la Branche de Bourbon régnante en Espagne.

„ On reconnut pour légitime la succession à la Couronne d'Angleterre dans la ligne Protestante, telle qu'elle avoit été réglée par la Nation, en faveur de la Maison de Hannover. La France céda à perpetuité à l'Angleterre l'Acadie, le Terre-Neuve, & l'Isle de S. Christophe dans les Indes Occidentales, & l'Espagne lui laissa Gibraltar.

braltar & Port-Mahon, avec le Privi-  
lège exclusif de la traite des Negres,  
pour la Mer du Sud; c'est ce qu'on  
appelle le contract de l'Assiento.

„ Le Roi de Prusse fut reconnu en  
toutes ses qualités, & sous les mêmes  
titres qu'on donne aux Rois de l'Eu-  
rope, & on lui adjugea la souverai-  
neté des Etats de Neuchatel, & du  
haut Quartier de Gueldres avec sa ca-  
pitale. Celui-ci renonça de son côté  
à ses droits sur la Principauté d'Oran-  
ge, pour laquelle la France lui paia  
cinq cens mille écus.

„ L'Espagne renonça à ses préten-  
sions sur le Royaume de Portugal, &  
les céda à la Maison de Bragance.

„ On engagea l'Electeur de Bavière  
de ceder à la Maison d'Autriche tout le  
droit qu'il avoit aux Pais-Bas, en vertu  
de la donation que le Roi Philippe lui  
avoit faite, & il fut réglé qu'il jouï-  
roit des révenus du Duché de Lu-  
xembourg & du Comté de Namur,  
jusqu'à ce qu'il fut pleinement rétabli  
dans ses Etats. On laissa à la Hol-  
lande les Pais-Bas en dépôt, dont elle  
devoit remettre la souveraineté à l'

Emp-

Empereur, après qu'elle feroit convenue avec lui des Places, qu'elle vouloit pour la barriere; & on convint, que les Etats d'Italie jouïroient d'une parfaite neutralité, & demeureroient dans l'état où ils se trouvoient alors.,,

L'Empereur qui n'avoit jamais voulu consentir à une Paix contraire à ses interets, & qui avoit même protesté par ses Plénipotentiaires contre le Traité d'Utrecht, dont tous les articles, disoit-il, avoient été dictés par la France à son désavantage, se déterminâ à pousser la guerre contre elle avec la même vigueur qu'auparavant. Enflé des victoires remportées les campagnes précédentes, il se promettoit dans les dernières de nouveaux avantages. Mais le succès ne répondit pas à ses espérances. L'Armée de France, sous le commandement du Maréchal de Villars, prit Worms, Spire, & Landau, & après avoir passé le Rhin, mit à contribution la plupart des Etats de cinq Cercles. L'Empereur se voiant alors trop foible pour pouvoir s'opposer seul aux forces de la France, se ré-

solut

folut à faire la Paix avec elle. L'ardeur qu'on avoit pour cette Paix, après laquelle toute l'Europe, l'Empire, & la France même soupiroient, fit assembler les Généraux des deux Armées à Rastadt Ville de Suabe, où les préliminaires furent signés en 1714. par le Prince Eugène de la part de l'Empereur, & par le Maréchal de Villars de la part de la France. La Paix fut enfin concluë à Bade Ville de Suisse le 6. Mars de la même année, & il fut décidé: *Que les Traités de Westphalie, de Nimegue & de Riswick en seroient le fondement: Que le Duc de Hannover seroit reconnu en qualité d'Electeur: Que les Pais-Bas Espagnols seroient donnés à l'Empereur, en donnant aux Provinces-Unies la barriere promise: Que la France n'inquiéteroit point l'Empereur dans la possession des Royaumes de Naples & de Sardaigne, aussi bien que de la Lombardie, qu'il garderoit à titre de conquêtes. &c.*

Cette Paix rendit le calme à toute l'Europe après une guerre qui l'avoit déchirée l'espace de 13. ans.

TRI.

# TRIPLET

*Quadruple Alliance*  
 en 1717. & en 1718.

George I. Eleeteur de Hannover aiant succédé en 1714 à la Couronne d'Angleterre après la mort de la Reine Anne, Jaques Chevalier de St. George, songeant à profiter des troubles que son parti excitoit dans la Grande Brétagne, se rendit en Ecoffe, après avoir publié un Manifeste, qui étoit une protéstation solemnelle contre la proclamation du Roi George. Et comme il avoit d'abord protésté en 1712. contre tout ce qui avoit pu être traité à son préjudice au Congrès d'Utrecht, il fit à ce sujet une nouvelle déclaration, par laquelle il avertissoit tous ses sujets de la résolution où il étoit de les aller délivrer de la domination d'une Maison, qui n'avoit aucun droit à la Couronne, & les exhortoit à se joindre à lui, avec tous les secours qu'ils pourroient mettre sur pied, afin de rentrer dans

ses Roïaumes. Le Roi George n'oublioit rien pour éteindre un feu qui commençoit à s'allumer avec violence, & à mesure que le nombre des Jacobites croissoit, il prénoit les mesures les plus sages & les plus efficaces pour les opprimer & les dissiper ensuite. La bataille de Dundée remportée en 1715. par les Troupes du Roi, & la prise de la forteresse de Preston, que les Jacobites occupoient, décidèrent du sort du Chevalier de St. George, qui se voiant abandonné de ses partisans les plus forts, n'eut point d'autre parti à prendre, que de repasser la mer, pour ne pas tomber entre les mains du Duc d'Argile, qui le serroit de près. Il débarqua à Graveline, d'où il se retira ensuite à Avignon. Les principaux d'entre les prisonniers, qu'on avoit faits à Preston, furent amenés à Londres, où on leur fit leur procès. Ce qui resta de ce parti se retira dans les montagnes, & les principaux firent leur paix avec la Cour.

Le Roi George débarassé de l'inquiétude que devoit naturellement

lui causer ce désordre, dont peu de Provinces avoient été exemptes, s'appliqua à rétablir la tranquillité dans les trois Roïaumes, & à prévenir tout ce qui pourroit la troubler à l'avenir. Les restes des mécontents furent plutôt assoupis que détruits : il restoit toujours un feu caché sous la cendre, qui jettoit encore de tems en tems quelques étincelles. Pour l'éteindre entièrement, ou du moins empêcher qu'il ne s'en formât quelque nouvel incendie, Sa Majesté Britannique négotia un Traité avec la France & les Provinces-Unies, qui sous le nom de Triple Alliance, fut conclu & signé à la Haye le 4. Janvier 1717.

Il portoit en substance: *Que le Chevalier, qui étoit alors à Avignon, seroit obligé de se retirer au delà des Alpes: Que Sa Majesté Très-Chrétienne ne l'assisteroit ni directement, ni indirectement: Que la Succession à la Couronne de France & à celle de la Grande Bretagne seroit garantie par les Trois Puissances, sur le pied qu'elle est établie par les Traités d'Utrecht: Qu'en cas qu'une de trois Puissances fut attaquée par quel-*

*que autre Puissance que ce fut, les deux autres lui procureroient une entière satisfaction. &c.*

Après la signature de ce Traité, les Etats Généraux déclarerent aux Ministres Impériaux, qu'ils accédoient purement & simplement à l'Alliance de Westminster faite le 5. Juin 1716. entre l'Empereur & l'Angleterre, par laquelle ces deux Puissances s'engagerent à se maintenir réciproquement l'une l'autre, dans les Etats, & dans les droits dont elles étoient alors en possession, & elles se garantirent respectivement leurs acquisitions.

Le Cardinal Alberoni, qui étoit à la tête des affaires d'Espagne, crut voir dans l'empressement des Puissances maritimes à entrer dans la Triple Alliance, qu'elles étoient refroidies à l'égard de l'Empereur; & il jugea le tems favorable pour mettre le Roi son Maître en possession des Etats d'Italie, auxquels il n'avoit pas renoncé vis à vis de l'Empereur, Charles VI. En correspondance intime avec le nouveau Roi de Sicile, qui souffroit  
 impa-

impatiemment l'échange, qu'il n'osoit refuser, de son Ile contre celle de Sardaigne, il espéra faire repentir l'Empereur de son opiniâreté à méconnoître Philippe pour l'héritier de Charles II.

Pour venir mieux à bout de son projet, il fit une secrète alliance au nom de son Maître avec la Suede & le Czar de Moscovie, & les disposa à faire un <sup>DOI</sup> armement en faveur du Prétendant, pour le rétablir sur le Thrône de la Grande Bretagne. Sa politique étoit de donner par là de l'occupation à l'Angleterre, qui étoit intéressée à la conservation des Etats d'Italie, & de pouvoir ainsi y agir séparément contre l'Empereur. Le Baron de Görtz, Ministre de Charles XII. Roi de Suede, fut le chef de cette entreprise. Le Comte de Gyllenberg, Ministre Suedois à Londres, devoit exciter les Anglois à se joindre à un secours de vingt mille Suedois destinés à les soutenir. La Cour de la Grande Bretagne avertie à tems de cette entreprise, fit arrêter le Comte, & apprit toute l'intrigue en faisant la visite de

ses papiers. Le Baron de Görtz fut arrêté en même tems dans les Provinces Unies, & le dessein échoua. Ce qu'il y a de singulier c'est que les habitans de la Grande Bretagne avoient eux mêmes avancé la plus grande partie des fraix de cette décente projectée.

Pendant que le Cardinal faisoit jouer tous les ressorts imaginables pour faire allumer la guerre entre les pais du Nord, la flotte Espagnole fit une descente dans l'Jle de Sardaigne, dont l'Empereur étoit en possession. Ce coup allarma les Puissances maritimes, qui s'étoient renduës garantes de la néutralité de l'Italie par le Traité d'Utrecht, & elles jugerent, que contre un Mihistre tel qu'Alberoni il leur falloit s'unir par un Traité plus précis que celui de la Triple Alliance. Ce qui donna lieu à un nouveau Traité, qui fut fait entre l'Empereur, la France, & l'Angleterre, & signé à Londres le 2. Août 1718, qu'on nomma le Traité de la Quadruple Alliance, par ce qu'on compta  
sur

sur l'accession des Etats-Généraux qu'on y invitoit: Son objet principal étoit de tellement fixer les dispositions de la Paix d'Utrecht, qu'on fût désormais en droit d'obliger par toutes sortes de voyes les Puissances qui y étoient intéressées de s'y soumettre sans retour.

„Par ce Traité l'Empereur promettoit de reconnoître Philippe V. pour légitime Roi d'Espagne & de renoncer à toutes ses prétensions sur la Monarchie dans l'un & l'autre Continent, sauf les Etats que le Traité d'Utrecht lui avoit adjudgés. Il assuroit aux Princes Espagnols du second lit, & à leurs descendants, la succession éventuelle aux Duchés de Toscane, de Parme & de Plaisance, fiefs de l'Empire, dont il ne se réservoit que le droit d'investiture.

„Il fut stipulé pour Philippe V. qu'il renonceroit à tout droit, même à celui de réversion, sur les Roïaumes de Naples & de Sicile, sur la Lombardie & les Pais-Bas, qui furent donnés à l'Empereur; & qu'il avoueroit  
l'é-

l'échange que l'Empereur faisoit de la Sardaigne contre la Sicile, pour la donner au Roi Victor.

„ On engagea le Roi Victor à souscrire pour lui & pour sa postérité à cet échange désavantageux, & en récompense on lui confirma les cessions que Leopold lui avoit faites en Lombardie, ainsi que la préférence que le Traité d'Utrecht lui donnoit pour la succession à la Couronne d'Espagne.

„ La double rénonciation des Princes François à la Couronne d'Espagne, & des Princes Espagnols à la Couronne de France; l'abandon du Prétendant, une garantie respective & une défensive générale, furent des articles communs à tous les Contractans. La France s'obligea de faire la guerre à l'Espagne, & l'Empereur au Roi Victor, au cas qu'ils refusassent les conditions qui leur avoient été imposées. „

Pendant que ces négociations se faisoient à Londres, les Espagnols non contents d'avoir repris la Sardaigne sur l'Empereur, s'étoient jetés  
sur

sur la Sicile. Le Cardinal Alberoni tacha de faire accroire à la Cour de Turin, qu'il ne se faisoit de cette Ile, que pour prévenir les desseins de l'Empereur, qui songeoit à s'en rendre maître. Tout ce qu'il gagna par là, ce fut que le Roi Sardaigne accéda au Traité de la Quadruple Alliance, qui devint alors véritablement quadruple, parce que les Etats Généraux ne s'y joignirent pas sitôt qu'on l'avoit espéré. L'Angleterre instruite de ce qui se passoit en Sicile, y envoya sa Flotte, qui y mit ordre, & sa victoire sur celle d'Espagne rendit aux Impériaux une supériorité, qu'ils n'auroient pas eue sans elle. La Sicile fut donc reconquise pour l'Empereur, & la Sardaigne pour le Duc de Savoye, à qui la Couronne de cette Ile demeura.

Ces hostilités furent suivies d'une guerre déclarée contre l'Espagne. La France sollicitée par ses Alliés, auroit peut-être résisté encore quelque tems à leurs instances : mais le Cardinal Alberoni poussa à bout le Duc  
d'Or-

d'Orleans Régent du Roïaume, par les intrigues du Prince de Cellamare. Ces deux Ministres d'Espagne voulurent profiter des mécontentemens aïsés publics du Peuple, des Parlemens, & de la Noblesse. Leur projet étoit d'exciter les Provinces, de procurer la tenuë des Etats Généraux, & d'y faire décréter une réformation des abus de la Régence. L'Abbé Portocarrero, Espagnol, fut arrêté. Les lettres dont il étoit chargé découvrirent au Régent tout le peril qu'il couroit. Le Prince Ambassadeur fut renvoyé en Espagne, & la guerre déclarée. Le Régent outragé par la conduite du Cardinal Ministre se joignit à l'Empereur & à l'Angleterre, & on vit alors la France liguée avec les Maisons d'Autriche & d'Hannoyre contre un Roi d'Espagne fils de France, & la Biscaye attaquée par l'Armée Francoise.

La Cour de Madrid qui fut l'asyle des Mécontents du Gouvernement d'Angleterre pendant cette guerre, s'en feroit utilement pour inquiéter celle de

de Londres. Le Duc d'Ormond, qui paroissoit au Cardinal Alberoni un instrument utile pour toute entreprise contre l'Angleterre, fut fait par le Roi Capitaine-Général. Le Chevalier de St. George arriva lui-même en Espagne, & sa vuë aiant achevé de disposer le Roi Philippe en sa faveur, on fit une entreprise sur l'Ecosse. La Flotte mit à la voile le 6. Mars de l'an 1719, & six jours après, quelques frégates des Mécontens d'Angleterre avec des armes pour 14. ou 13. mille hommes prirent la route d'Ecosse. Dès qu'ils y débarquerent, les Lords mécontens se joignirent à eux, & ils se trouverent en peu de jours une petite Armée de cinq mille hommes. Mais la Cour avoit donné de si bons ordres, qu'elle fut bientôt dissipée.

L'Angléterre pour se venger des tours que l'Espagne lui jouoit, & des séditions qu'elle excitoit contre son Roi, forma de son côté un plan, que l'on appella l'expédition secrète, par laquelle on avoit projeté d'oter la Corogne & le Perou aux Espagnols. Deux Flottes étoient déjà destinées à  
cette

cette conquête, pendant que l'on travailloit à l'accommodement des Puiffances belligérantes, & la République des Provinces-Unies étoit devenuë le centre des négociations, & en quelque maniere, Médiatrice entre l'Espagne & les Alliés de la Quadruple Alliance. Mais ce qui avança le plus cette affaire, ce fut la disgrâce où tomba le Cardinal Alberoni, que le Roi fit sortir du Royaume.

Philippe délivré des conseils fougueux de ce Prélat, révint aifement aux termes où ses véritables amis le vouloient, & il accéda purement & simplement au Traité de la Quadruple Alliance. Cette accession se fit le 26. Février 1720. à Madrid, & à la Haye le 27. Fevrier fuivant.

Après cette union de toutes les Puiffances de l'Europe qui avoient part à la Quadruple Alliance, la Paix d'Utrecht fut jointe à celles de Westphalie, de Nimegue, & de Ryfwick, & elle forma avec elles la bafe de la constitution politique de l'Europe.

TRAI-

# T R A I T É

*De Vienne, en 1738.*

L'Empereur Charles VI. aiant vû les embaras, dans lesquels la succession d'Espagne fut jettée après la mort de Charles II. , dès qu'il fut devenu Empereur, & Roi de Hongrie, de Boheme, & des deux Siciles, pour parer les coups & prévenir les malheurs, auxquels la succession de tant d'Etats qu'il possédoit, pourroit être exposée après sa mort, prit des précautions pour la regler de son vivant. Et afin qu'elle ne passât pas dans une autre Maison qui s'éleveroit sur les ruines de la sienne, il forma le dessein d'assurer tout ses Etats à sa fille ainée, & de lui choisir un mari qui dévenant le Prince le plus capable de soutenir les charges de la dignité Impériale, fut une tige qu'on ne distinguât pas de la souche. Pour cet effet il statua par une Loi perpétuelle & irrévocable, que l'on appella la Pragmaticque Sanction Caroline, *qu'au défaut*  
des

*des mâles la succession entiere passeroit aux Archiduchesses ses filles en premier lieu; aux Archiduchesses ses Nièces, filles de son frere Joseph, en second lieu; aux Archiduchesses ses Soeurs en troisieme lieu; Et enfin à tous les héritiers descendants de l'un Et de l'autre sexe, à condition qu'en tous cas elles gardassent entre elles l'ordre de succession lineale, selon le rang de primogéniture.*

Pour mieux affermir cette ordonnance, on obligea ensuite les deux Archiduchesses Josephines à renoncer à toutes leurs prétensions conformément à cet établissement, & elles ne furent données l'une au Prince Roial Electoral de Saxe, aujourd'hui Roi de Pologne, & l'autre au Prince Electoral de Bavière, qui fut ensuite Empereur sous le nom de Charles VII., qu'après avoir fait tous les sermens qu'une défiance politique put suggerer.

Cet arrangement de l'Empereur trouva dès le commencement quelques difficultés, sur tout auprès des Princes de l'Empire, qui y envisageoient le commencement d'une formidable

dable Maison, qui opprimeroit avec le tems la liberté de l'Empire & de l'Europe entiere; mais il en fut ensuite agréé, après que l'Empereur leur eût déclaré les vuës qu'il s'y proposoit. Il fut aussi applaudi par quelques autres Puissances de l'Europe, qui croyoient qu'on préviendroit par cette disposition les guerres, que pourroit causer à l'Europe la succession de l'Empereur Charles VI. L'Espagne, quoiqu'elle y eut été portée par un autre motif, fut la première qui en promit la garantie dans le Traité de Vienne en 1725. La Russie dans son accession au même Traité s'obligea aussi en 1726. de l'appuier, & après avoir gagné par ses bons offices l'alliance & la garantie, aux mêmes termes qu'elle, du Roi de Dannemarck, elle renouvela les mêmes engagements en 1732. L'Angleterre & les Provinces-Unies promirent de même par un Traité fait en 1731. avec l'Empereur la garantie de la Pragmatique Sanction envers & contre tous, excepté le Turc. Mais la France, qui étoit d'intelligence avec les Cours de Saxe

& de Bavière mécontentes d'une disposition de l'Empereur aussi préjudiciable aux interêts de leur famille, avoit refusé de la garantir.

L'an 1733. le Roi de Pologne Auguste II. venant à mourir, la Cour de Vienne, pour se venger de la fermeté avec laquelle il s'étoit opposé à sa Pragmatique, prit des mesures avec l'Imperatrice de Russie pour empêcher le Prince Roïal de succeder à la Couronne de Pologne, & fit marcher un Corps de troupes vers la Silesie. Mais trouvant dans le fils plus de complaisance que dans le Pere, qui entroit dans les vuës de l'Empereur pour sa succession, & rompoit les négociations qui se traitoient avec la France, elle changea tout d'un coup ses dispositions; & au lieu de l'exclure, elle ne pensa qu'à mettre le même Prince sur le Thrône de son Pere.

La France instruite des engagemens que l'Empereur avoit pris avec la Russie pour placer le nouvel Electeur de Saxe sur le Thrône de Pologne, lui opposa Stanislas Leszczyński. Elle étoit

étoit assurée de l'emporter sur son compétiteur, pourvû que les Polonois fussent abandonnés à eux mêmes. Mais les troupes Ruffiennes & Saxones étoient déjà en marche pour appuyer leur Candidat, & la distance des lieux ne laissoit point espérer qu'on leur pût opposer avec succès des troupes Françoises. Cependant le Cardinal de Fleuri prit son parti avec autant de courage que de sagesse. Comme il étoit évident que la Cour de St. Petersbourg recevoit les impressions de celle de Vienne, & n'agissoit que d'après elles, ce Ministre s'adressa uniquement à l'Empereur, en le rendant comptable au Roi son Maître de l'atteinte qui seroit portée par l'Armée Moscovite à l'Armée Polonoise. Et afin qu'il constât que le Roi de France faisoit sa querelle de la cause de son beau-pere, le pavillon François se proména dans la Baltique, & quatre à cinq bâtaillons furent montrer en Pologne les drapeaux de France.

Le Marquis de Monti, Ambassadeur de France, avoit ranimé le zèle

des anciens amis de Stanislas, tandis que les Ministres Imperiaux & Russiens travailloient en faveur d'Auguste III, ce qui produisit une double élection. Stanislas s'étoit rendu à Varsovie; mais le parti d'Auguste soutenu par les troupes Russiennes aiant prévalu, il fut obligé de sortir de cette Capitale le 22. Septembre 1733, & de se retirer à Dantzic.

Dès qu'on eut appris en France l'entrée des Russiens dans Varsovie, & l'élection de l'Electeur de Saxe, il se tint en présence du Roi un Conseil, dans lequel on décida que cette irruption étoit une hostilité commise contre la République de Pologne, & une violation de sa liberté, & qu'ainsi Sa Majesté ne pouvoit se dispenser, en vertu de ses engagements, de déclarer la guerre à l'Empereur, comme auteur des troubles qu'il fomentoit en Pologne, en y plaçant Auguste sur le Thrône par la force des armes Russiennes. En vertu de cette résolution le Roi de France rendit publique son Manifeste & sa déclaration de guerre contre l'Empereur.

Charles VI. qui ne s'étoit pas attendu, que la France eût deſſein d'en venir à une rupture, ſomma ſes Alliés de remplir leurs engagemens, & de le ſecourir dans un tems où il n'avoit pas pourvu à la sûreté de ſes Etats. Il tâcha en même tems de leur prouver, que le Roi de France étoit aggreſſeur, & vouloit troubler le repos de la Pologne: Mais l'Angleterre & la Hollande accoutumées depuis long tems à ſe déclarer pour l'Autriche contre la France, ne voulurent point ſe mêler de cette querelle en cette occaſion. Elles lui déclarèrent, que n'ayant pas été conſultées ſur les méſures qu'il avoit priſes par rapport aux affaires de Pologne, elles ſe croïoient fondées à le laiſſer démêler ſeul la trame qu'il avoit ourdie. Il n'eut plus de ſatiſfaction du Roi de Danemarck, pour qui la neutralité de la Suède fut un modèle. Ainſi l'Empereur fut obligé de ſoutenir ſeul le poids de la guerre.

Le Cardinal de Fleuri avoit ménagé avec bien plus de bonheur les intérêts du Roi ſon Maître. Tandis

F qu'il

qu'il contenoit l'Angleterre & la Hollande par les apparences le mieux soutenues d'une modération à toute épreuve, & d'une parfaite indifférence pour tout autre objet que la libre élection d'un Roi de Pologne; il faisoit goûter aux Rois d'Espagne & de Sardaigne une alliance offensive, en leur promettant la conquête & le partage des Etats d'Italie appartenans à l'Empereur. Ces deux Monarques, qui n'étoient pas d'ailleurs trop contents de la Cour de Vienne, se rendirent à ses représentations, & firent cause commune avec son Maître.

Le Roi de Sardaigne renouvela d'abord les plaintes du Roi son Pere sur l'inexécution déjà oubliée du Traité de 1703, dont les principaux articles avoient été défavoués par l'Empereur Joleph, & éludés par Charles VI. son successeur. Il insista ensuite sur l'échange forcé de la Sicile, & sur l'imparité de ce qui lui avoit été donné pour équivalent. Enfin il produisit pour son grand motif d'une guerre contre l'Empereur, la nécessité

fité de diminuer la puissance Autrichienne en Italie.

Le Roi d'Espagne demanda de son côté satisfaction & dédomagement des infractions du Traité de famille, & déclara que la possession de trois Duchés n'en pouvoit tenir lieu à l'Infant. Et tandis que les troupes des Rois de France & de Sardaigne attaqueroient les forces Impériales dans le Milanois, il fit avancer l'Infant Duc Don Carlos dans le Roïaume de Naples avec une Armée d'Espagnols. Cette expédition se fit en 1734, & au bout d'un an, presque tout le país reconnut Don Carlos pour son Roi. La Sicile suivit son exemple, & se rendit à lui l'année suivante.

Pendant que les armes alliées de la France faisoient des progrès en Italie, les Moscovites assiégeoient la Ville de Dantzic, qui après une longue résistance, fut obligée de capituler & de se rendre aux troupes Russes. L'Ambassadeur de France qui étoit alors dans cette place fut fait prisonnier de guerre. Pour excuser en quelque sorte ce traitement rigoureux, fait à

L'Ambassadeur de S. M. Très-Chrétienne, le Comte de Munich déclara: Que le Marquis de Monti avoit pu être considéré comme Ambassadeur de France, tant qu'il résidoit près du feu Roi & de la République assemblée; mais que comme il y avoit apparence, que ce Ministre ne reconnoissoit point la nouvelle République attachée au Roi Auguste, on ne croïoit pas non plus devoir le reconnoître pour Ambassadeur; qu'on pouvoit tout au plus le considérer comme un Seigneur François, engagé dans le secret des affaires, qui avoient causé tant de troubles dans toute la Pologne.

Les choses étoient dans cette situation, lorsque la France pour se tirer avec honneur d'une guerre où les affaires de Pologne l'avoit entraînée, se dispoisoit à un accommodement avec l'Empereur.

Dès que le Cardinal de Fleuri remarqua, que l'Empereur, malgré qu'il avoit fait élevé le Duc de Lorraine, & l'avoit jusque là regardé comme son héritier, sembloit vouloir donner

sa

sa fille en mariage à l'Infant Don Carlos nouveau Roi de Naples, pour se tirer de la peine que lui causoit cette guerre, & pour donner en même tems à sa fille un mari plus puissant que n'étoit le Duc de Lorraine; il tacha d'abord de persuader à l'Empereur, qu'il étoit de son intérêt, sur tout pour perpétuer la race d'Auriche, que le Duc de Lorraine épousât plutôt son héritière, que le nouveau Roi de Naples. Mais en favorisant le mariage de ce Prince, il mit tout en oeuvre pour pouvoir gagner quelque chose sur l'Empereur. Il lui promettoit de ne se mêler plus des affaires de Pologne, mais il lui demandoit la Lorraine & le Duché de Bar pour le Roi Stanislas, qui abandonneroit la Couronne de Pologne à Auguste III. Electeur de Saxe; & il proposoit qu'on transportât au Duc de Lorraine la succession au Grand Duché de Toscane. Ce projet aiant été goûté & approuvé par l'Empereur, le Cardinal ne tarda pas d'entamer la négociation de paix avec le  
 Con-

Conseil Impérial dans le plus profond secret, & d'embrasser ce plan, qui regloit les affaires de Pologne & d'Italie.

Les Alliés assiégeoient Mantoüe, & cette place fatiguée & épuisée par un long blocus étoit sur le point de se rendre, lorsque tout d'un coup les ordres vinrent aux Armées Françaises de suspendre les hostilités, & les Généraux des deux Rois alliés virent la fin de la guerre, avant que leurs Maîtres eussent eu les premières annonces de la Paix. C'étoit la suite de la signature des préliminaires clandestins du 3. Octobre 1735. faits à Vienne entre l'Empereur & le Roi de France.

Ils se réduisoient à six articles & portoient en substance: I. *Que le Roi Auguste III. seroit reconnu légitime Roi de Pologne. Que le Roi Stanislas seroit récompensé de son abdication par les titres & les honneurs de la Royauté, & afin qu'il les soutint par lui-même avec dignité, on lui donneroit la jouissance des Etats de Lorraine ; qu'immédiatement après la mort de ce Prince, les*  
 Du.

Duchés de Lorraine & de Bar seroient réunis, en pleine souveraineté, & pour toujours à la Couronne de France. 2. Que le Grand Duché de Toscane après la mort du présent possesseur, Jean Gaston de Medicis, appartiendrait à la Maison de Lorraine, pour l'indemniser des Duchés qu'elle possédoit. 3. Que les Royaumes de Naples & de Sicile, auxquelles on joindroit les places de la côte de Toscane, appartiendroient à l'Infant Don Carlos, & qu'il en seroit reconnu Roi par toutes les Puissances qui participeroient à la Paix. 4. Que le Roi de Sardaigne auroit l'option du Novarrois & du Tortonnois joint au Vigévanasque, pour unir ces deux petits pays à ses autres Etats, sans pourtant les soustraire au vasselage de l'Empire. 5. Que l'Empereur rentreroit en possession de la Lombardie, à laquelle il uniroit les Duchés de Parme & de Plaisance qui lui seroient solennellement garantis, ainsi que ses autres Etats suivant la disposition de sa Pragmatique. 6. Que la France payeroit les dettes de la Maison de Lorraine évaluées à onze millions d'écus. Qu'elle feroit au Duc une pension de quatre mil-  
lions

lions de livres jusqu'à ce que la mort du Grand Duc, Gaston de Medicis, le mit en possession de la Toscane; Et qu'elle laisseroit la jouissance de Commerci à la Duchesse Douairiere.

La France aiant achevé cet ouvrage avec la Cour de Vienne, obligea les deux Rois ses Alliés à y accéder, & elle menaça en même tems de joindre ses forces avec celles de l'Empereur pour tomber sur leurs troupes, s'ils persistoient à réjetter les articles de leurs préliminaires. Après qu'ils eurent donc donné leur accession, on parla d'un Congrès, qui se tint le 18. Novembre 1738. à Vienne, où l'on confirma par un Traité définitif les articles compris dans les préliminaires.

---



---

## T R A I T É

*d'Aix-la-Chapelle, en 1748.*

Dès que l'Empereur Charles VI. fut mort, plusieurs Princes prirent d'abord ce tems pour disputer à l'  
 Archi-

Archiduchesse Marie-Théresse la succession de ces Etats, que l'Empereur son pere crut lui avoir assuré par sa Pragmatique.

Frederic III. Roi de Prusse fut le premier, qui lui redemandoit quelques Principautés que ses Ancêtres avoient possédées ou dû posséder dans la Silésie, & pour appuier d'autant mieux les droits qu'il y formoit, il fit défilér vers ce Duché une Armée, & la suivit de fort près. En y entrant il fit répandre des Manifestes, dans lesquels il faisoit accroire qu'étant disposé à renvoyer la discussion de ses prétentions à un tems, où la Cour de Vienne auroit moins de prévention & d'embaras, il ne s'emparoit de la Silésie, qu'afin de la mettre à couvert de l'invasion des Cohéritiers. Il y offroit de plus de garantir la Pragmatique, quant aux Etats situés dans l'Allemagne, d'entrer dans la plus étroite alliance avec la Reine Archiduchesse & ses Alliés, d'emploier tout son crédit pour faire tomber & affermir la Couronne Impériale sur la tête du Grand Duc, qui sollicitoit  
alors

alors les Puissances maritimes pour interposer leurs bons offices en sa faveur dans la prochaine élection d'un Empereur. Enfin ce Prince offroit un subside gratuit de deux millions de florins, si on lui faisoit cession entiere de la Silesie.

L'Electeur de Bavière, Charles Albert, fut le second, qui en vertu de Marie-Amelie sa femme, prétendit à la succession de Charles VI. , & il demanda pour l'amortissement de toutes ses prétensions la cession du Tirol, & de toute l'Autriche antérieure, avec les petits pais Autrichiens enclavés dans la Suabe. Et tandis que le Roi de Naples joint aux Espagnols faisoit valoir les droits des Infans ses freres sur les Etats d'Italie, le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, Auguste III. , se mettoit au nombre des Prétendans au partage de ceux d'Allemagne: *Si la Pragmatique avoit pu subsister, disoit ce Monarque, j'aurois tenu fidèlement la garantie, que j'en ai promise. Mais puisque la succession de l'Empereur Charles VI. doit être déchirée, je n'en puis, ni n'en dois laisser aller les*  
pièces

pièces à des Prétendans, qui y ont moins de droits que les Princes mes fils. Cette déclaration fut suivie de l'entrée des troupes Saxonnes dans le Roïaume de Boheme.

La Reine de Hongrie se trouvant dans ces embarras, s'adressa à tous ceux, que son Pere avoit engagés à accepter la Pragmatique Sanction, pour leur demander du secours. Mais il n'y eut de tous les garans, que le Roi de la Grande Bretagne, qui persistant dans sa garantie de la Pragmatique, se comporta dans cette affaire avec beaucoup de zele & de fermeté. La France s'étant déclarée pour l'Electeur de Bavière, fit entrer une Armée de cinquante mille hommes dans l'Empire, & en même tems qu'elle publioit que le Roi s'engageoit à appuyer l'Electeur de Bavière dans la poursuite des droits de sa Maison, elle renouvelloit à Vienne, les assurances de l'éloignement constant de S. M. T. C. pour tout ce qui pouvoit léser la garantie jurée de la Pragmatique. La Reine ne s'en laissa point imposer par ces protestations contra-

dictoi-

diſtoires. Elle vit un ennemi dans le Roi de France ſous le nom d'Auxiliaire de l'Eleſteur de Bavière, & elle rédoublâ ſes inſtances auprès du Roi de Pruſſe, pour qu'il la delivrât de la diverſion qu'il faiſoit à ſes forces. Mais ce Roi, ne voulant pas ſe déſiſter des ſes prétentions qu'aux conditions qu'il avoit propoſées, ne prêta guère l'oreille à ſes demandes, & fit cauſe commune avec l'Eleſteur de Bavière. La Bataille de Molwitz donnée le 10. Avril 1741. fut très-fanglante. Le Roi vainqueur ſubjuga non ſeulement la Sileſie, mais même il ſe rendit maître de preſque toute la Moravie, & on ne ſe crut plus en ſûreté à Vienne. La Cour ſe retira à Preſbourg.

L'Armée de Bavière jointe aux troupes auxiliaires de France entra en Boheme, où aiant été renforcée par l'Armée Saxonne, elle inveſtit la Ville de Prague, qui le 26. Novembre 1741. fut priſe d'affaut. L'Eleſteur de Bavière y arriva le lendemain, & le 7. Decembre aiant été proclamé Roi de Boheme, les Etats furent  
con-

convoqués pour prêter l'hommage à leur nouveau souverain. Les Autrichiens pour se venger de la prise de Prague, se jetterent sur la Bavière, où les troupes legeres firent des grands dégats & commirent les cruautés les plus affreuses.

Dans ces conjonctures facheuses l'Empire aiant besoin d'un Chef, tous les Electeurs, excepté celui de Boheme, firent tomber leurs suffrages sur l'Electeur de Bavière, & il fut proclamé Empereur le 24. Janvier 1742, sous le nom de Charles VII. La Reine n'aïant pu parer son élection, n'en fut que plus animée à maintenir contre lui la Pragmatique, & elle fit d'abord marcher ses troupes vers la Boheme pour reprendre Prague. Le Roi de Prusse aiant quitté la Moravie, & laissé une partie de son Armée pour garder la Silésie, se posta avec un Corps sur la route de Prague, où il eut une rencontre près de Czaslau avec une Armée, à la tête de la quelle marchoit le Duc Charles de Lorraine. La bataille fut livrée le 17. Mai, la victoire se déclara en faveur des Prussiens, &

les

les Autrichiens prirent le parti de se retirer.

Après cette victoire le Roi de Prusse aiant eu des avis positifs du retour du Cardinal de Fleuri à son caractère pacifique, & craignant qu'au premier jour, sans trop le consulter, on ne ménageât une paix, parut être disposé à un accommodement avec la Reine. Ses dispositions habilement menagées par l'Ambassadeur d'Angleterre produisirent un Traité, dont les préliminaires furent signés à Breslau le 11. Juin 1742, & il fut ensuite conclu par un définitif le 28. Juin à Berlin. Les treize articles de ce Traité se réduisirent à *la cession de la Silesie tant haute que basse, hors quelques réserves sur la Lisiere & du Comté de Glatz en Bohême, moyennant laquelle S. M. Prussienne s'obligeoit à une exacte neutralité par rapport aux différends de la Reine avec l'Electeur de Bavière, & au payement des dettes hypothéquées sur la Silesie.* L'Electeur de Saxe, qui rentroit dans ses engagements relatifs à la Pragmatique, étoit aussi compris dans ce Traité, sous condition, que dans le terme de 16. jours

jours il retireroit ses troupes du service des Alliés.

La paix de Bresslau aiant de cette maniere débarassé la Reine des deux Opposans à la Pragmatique, qui lui causoient une diversion de ses armes, elle tourna toutes ses forces contre le nouvel Empereur, & après avoir envahi tout son païs, elle le contraignit de se retirer sur les terres de l'Empire pour la sûreté de sa personne. Elle déclara ensuite à la France, qu'elle réclamoit au nom de son mari la Lorraine, dont la cession faite à la France avoit été le prix de la garantie de la Pragmatique. D'un autre côté, pour garantir ses Etats d'Italie contre toutes les insultes des Ennemis, qui pourroient les attaquer, elle ménagea une alliance avec le Roi de Sardaigne par un Traité signé à Worms le 13. Septembre 1743. par lequel le Roi étoit déclaré Généralissime; l'Angleterre donnoit un subside de deux cens mille livres sterlings; & la Reine cedit à perpétuité, pour être unis aux autres Etats de la Maison de Savoie, le Vigevanasque, le Marquisat d'Anghera,

la

*la meilleure partie du Duché de Plaisance, le Pavésan, & le Marquisat de Final, que l'Empereur son Pere avoit vendu aux Genoïs.*

La France opposa à ce Traité un Traité particulier d'alliance qu'elle avoit fait avec l'Espagne & les deux Siciles pour l'établissement de l'Infant Don Philippe en Italie; & pour rassurer le Pape & les Venitiens sur les inquiétudes que leur causoit cette alliance, on leur renouvela la garantie de la Toscane à son Souverain. Gènes fut appuïée contre les Corfes; on lui promit de la protection & de puissans secours contre le Roi de Sardaigne, & on la détermina à disputer le Marquisat de Final, que le Traité de Worms donnoit à ce Prince. D'ailleurs la France aiant formé le dessein du rétablissement du Prétendant, elle fit équiper une flotte pour cette expédition; la guerre fut déclarée à l'Angleterre le 15. Mars 1744. & sur la fin du mois suivant à la Reine de Hongrie. Le Marquis de Chavigny sollicita tous les Princes de l'Empire d'entrer dans une Ligue contre la Reine,

ne, & fit tant par ses négociations auprès d'eux, que le Roi de Prusse, l'Electeur Palatin, & le Roi de Suède en sa qualité de Landgrave de Hesse, se liguerent avec l'Empereur par un Traité d'union qui fut conclu à Francfort sur le Mein, par lequel ils s'obligerent de prendre les armes contre la Reine, pour ce qu'elle ne faisoit aucune distinction entre l'Electeur & le Chef de l'Empire, & qu'en persistant à le méconnoître, elle lui refusoit de remettre les Archives de l'Empire. Sur ces entrefaites, la maladie de Louis XV à Metz, & la mort de l'Empereur Charles VII. aiant tout d'un coup changé out le système qu'on se proposoit dans les operations de la guerre, chaque confederé craignit d'être abandonné, & le Roi de Prusse fut le premier, qui rétira ses troupes de la Boheme, où elles es-  
suièrent beaucoup de disgraces & de pertes.

Le 28. Janvier 1744. les Cours de Vienne & de Londres,avoient conclu à Varsovie un Traité d'offensive & de défensive avec le Roi de Pologne

G

Ele-

Electeur de Saxe, par lequel il étoit stipulé, que trente mille Saxons devoient se joindre à l'Armée Autrichienne pour faire vuider la Boheme aux Prussiens, & qu'après cet exploit, dix mille demeureroient aux ordres des Puissances maritimes & de la Reine, pour une expédition secrète. Ce secret aiant été révelé par l'indiscrétion d'un Général Autrichien à la Marquise de Bareith, & cette Princesse aiant tiré de lui le plan des opérations de la Campagne suivante, le fit passer aussitôt au Roi son frere. Celui-ci pour prévenir l'invasion dont les Saxons ménaçoient le Brandébourg, parut tout à coup lui-même à la tête de trente mille Prussiens aux portes de Leipfic, & la Cour de Dresde surprise, se vit sur le point d'être enlevée par un Ennemi qu'elle se promettoit de forcer au coeur de ses Etats. Ce coup inopiné l'obligea à se retirer à Prague, & à laisser agir ses troupes contre l'Armée ennemie. La perte de la bataille de Kezelstorf détermina enfin le Roi Electeur à négotier une Paix avec celui de Prusse, qui fut signée à Dresde le 25. Decembre

bre 1745. Les treize articles du Traité ne différent de ceux de Breslau, que par les assurances que la Cour de Saxe y donne au Roi de Prusse pour le paiement de ses contributions, & des rentes de la banque du *Steuer*, & par l'aveu que S. M. Prussienne donne à l'Élection du nouvel Empereur. L'article secret, qu'on avoit soupçonné dans le Traité de Breslau en faveur de la Saxe, fut mis dans le Corps du Traité de Dresde. C'étoit la cession que la Reine faisoit au Roi Electeur des trois Cercles de Bohême, voisins de la Misnie, & des morceaux dépendans de la Silesie qui sont enclavés dans la Lusace, afin de lui donner la communication de ses païs héréditaires avec la Pologne.

Le choix de François I. pour Empereur, qui se fit le 13. 7bre 1745. aiant aplani toutes les difficultés dont l'Empire avoit été agité par rapport à son élection, le Roi de France porta toutes ses vuës sur l'établissement de l'Infant Don Philippe en Italie, & il ne pensa plus qu'à conduire la guerre de manière à se faire donner, par une

prompte Paix, un Etat pour ce Prince. Pour cet effet, tandis qu'il se préparoit à tomber sur les Pais-Bas avec ses plus grandes forces, afin d'engager les Hollandois allarmés pour leur barriere à devenir les plus ardens promoteurs de la paix, il négocia auprès du Roi de Sardaigne son désistement de l'alliance de Worms. La Cour de Turin étoit convenüe avec celle de Versailles des articles d'une paix particuliere, déclarant toutefois, que s'ils n'étoient pas signés & ratifiés avant la fin de Fevrier 1746, elle n'y entendroit plus. L'expédition des articles convenus aiant été un peu différée par le Ministère François, & leur porteur, qui s'étoit arrêté à Lyon, n'étant arrivé à Rivoli que le 3. Mars, le Ministre Anglois profita si bien de ce tems auprès du Roi de Sardaigne, qu'il détermina ce Monarque à rompre absolument la négociation, qu'il avoit entamée avec la France, ainsi qu'il s'en étoit réservée la liberté. Les troupes Françoises, qui se réposoient sur le bruit d'une paix prochaine, furent attaquées, battues,

pour

pour suivies , & les affaires d'Italie ne firent qu'empirer dans la suite pour les trois Couronnes. Le Duc de Modene fut chassé de ses Etats. Gènes fut prise. Les François furent repoussés par delà les Monts. L'Armée Autrichienne entrée en Provence menaça Toulon d'un nouveau siège. Deux années ne purent réparer la perte de deux jours.

Les progrès des armes Françoises furent plus heureux du côté des Pais-Bas. Le Ministère François qui attribuoit à l'affection pour la fille de Charles VI. & à la mauvaise volonté pour le Roi leur Maître, les subsides que la République fournissoit à la Cour de Vienne, avoit porté le Roi à lui faire la guerre. L'Armée de cent cinquante mille hommes qui fut envoyée dans les Pais-Bas, lui enleva sans beaucoup de résistance sa barriere. Cette perte alarma à la vérité la République, mais elle ne la découragea point tout à fait. Les peuples, qui se jugerent dans la même crise que leurs Ancêtres en 1672, recoururent au remède, qui leur avoit  
alors

alors si bien reussi. Comme eux, ils résusciterent le Stathouderat, & comptant sur les mêmes succès, ils s'unirent aussi étroitement à leurs Alliés pour faire la guerre à la France. Mais les circonstances n'étoient point si favorables qu'en 1672. Fatiguées, epuisées de la guerre, les Puissances, qui en faisoient les principaux fraix, n'y pouvoient plus subvenir. La Reine n'avoit plus que des Hongrois à opposer aux Armées Françoises; & l'Angleterre n'étoit plus capable d'un effort, tel qu'il auroit fallu, pour resserrer les François dans leur frontiere. Le soulèvement de Gènes présageoit de nouveaux embarras au Roi de Sardaigne, & de nouvelles dépenses aux Puissances maritimes. Trente mille Russes, en pleine marche vers le Rhin demandoient une nouvelle Armée Françoisise sur ce fleuve. Ainsi la révolution de Hollande, qui ménaçoit d'une guerre générale la plus opiniâtre, fut comme l'annonce & le signal d'une prochaine Paix. La prise de Berg-op-Zom, & le  
 siege

siège de Mastricht donnerent la plus grande activité aux Conférences d'un Congrès qui fut indiqué à Aix-la-Chapelle. Comme la prise de cette dernière place coupoit aux sept Provinces les secours d'Allemagne, sans lesquels leur défensive leur étoit ruineuse, le Stathouder lui-même souhaita que les Plénipotentiaires des Etats hâtassent la Conclusion. Les Plénipotentiaires de France, d'Angleterre, & de Hollande signèrent le 30. Avril 1748. les vingt quatre articles, dont le Traité définitif devoit être le commentaire. Ils portoient entre autres: 1. *Que l'on restitueroit toutes les conquêtes respectives, à l'exception de la Silésie: 2. Que le Duc de Modene seroit rétabli en ses Etats. 3. Que l'on se désisteroit de toutes les prétensions quelconques sur la République de Gènes. 4. Que l'on avoüeroit des cessions faites par le Traité de Worms au Roi de Sardaigne, hors Final & le Plaisantin. 5. Qu'on reconnoîtroit François I. pour Empereur. 6. Que l'Impératrice Reine renonceroit aux Duchés de Parme, Plaisance & Guastalla en*

*faveur*

*favor de Don Philippe, sans autre ré-  
serve, que celle de réversion au défaut  
des mâles, ou au cas du passage de l'In-  
fant au Thrône des Deux-Sicules. 7. Que  
l'on confirmeroit la Sanction Pragma-  
tique, faite en 1713 par l'Empereur  
Charles VI. 8. Que l'on garantiroit les  
Traitéz de Breslau & de Dresde, qui  
feroient le fond de cette fameuse Paix.*





<http://rcin.org.pl>

170



F

XVIII-1.170